



HAL
open science

Les sceaux des évêques de Troyes au Moyen Âge. Regards sur quelques pratiques diplomatiques et iconographiques

Arnaud Baudin

► **To cite this version:**

Arnaud Baudin. Les sceaux des évêques de Troyes au Moyen Âge. Regards sur quelques pratiques diplomatiques et iconographiques. Mémoires de la Société académique du département de l'Aube , 2016, t. CXL, p. 453-512. hal-03704695

HAL Id: hal-03704695

<https://hal.science/hal-03704695>

Submitted on 30 Jun 2022

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Copyright

SOCIÉTÉ
ACADÉMIQUE DE L'AUBE

ARNAUD BAUDIN

MEMBRE ASSOCIÉ

**Les sceaux des évêques
de Troyes au Moyen Âge.
Regards sur quelques pratiques
diplomatiques et iconographiques**



TOME CXL
2 0 1 6
E x t r a i t

Arnaud Baudin

Membre associé

Les sceaux des évêques de Troyes au Moyen Âge.

Regards sur quelques pratiques diplomatiques et iconographiques*

Les évêques de Troyes attendent toujours leur historien. Cette entrée en matière brutale peut étonner au regard d'un diocèse et de son chef-lieu qui vécurent au rythme des grandes heures du comté de Champagne et qui participèrent de son activité politique, économique, intellectuelle et, naturellement, religieuse.

Il ne s'agit pas ici de dresser un bilan historiographique, simplement de constater qu'en-dehors de quelques rares mémoires et études universitaires¹, et à l'exception de ceux bien plus nombreux que les historiens de l'art consacrerent à la cathédrale, l'essentiel de nos connaissances remonte aux travaux des érudits du XIX^e et de la première moitié du XX^e siècle. Un sujet aussi fondamental, par exemple, que celui des origines et des carrières des prélats troyens, de leur élection et des relations qu'entretenaient à ce sujet les autorités civiles (comte de Champagne, roi de France) et religieuses (chapitre cathédral, archevêque de Sens, pape) n'a été qu'effleuré dans des études plus globales consacrées à l'histoire de la Champagne ou des évêques du royaume de France². Les sources pourtant sont nombreuses, pour ne pas dire

* Que soient remerciés ici tous les collègues et amis qui m'ont apporté leur aide, Clément Blanc, Édouard Bouyé, Ghislain Brunel, Céline Cros, Hubert Flammarión et Samuel Mourin, avec une mention particulière pour Jean-Luc Chassel, qui a bien voulu relire cet article, et Aurélie Gauthier, qui m'a signalé plusieurs documents.

¹ Nous ne citons donc ici que quelques études véritablement significatives : Arthur PRÉVOST, *Le diocèse de Troyes. Histoire et documents*, 3 vol., Dijon, 1923-1926 ; Joseph ROSEROT DE MELIN, *Le diocèse de Troyes des origines à nos jours (III^e siècle-1955)*, Troyes, 1957 ; Danny HUART, *Recueil des actes de Hatton, Henri de Carinthie, Mathieu, évêques de Troyes du XI^e siècle*, mémoire de maîtrise sous la direction de Michel BUR, Reims, 1971 ; Anne CHALANDON, *Les bibliothèques des ecclésiastiques de Troyes du XIV^e au XVI^e siècle*, Paris, 1991 ; Isabelle CRÈTE-PROTIN, *Église et vie chrétienne dans le diocèse de Troyes du IV^e au IX^e siècle*, Villeneuve-d'Ascq, 2002 ; Marie-Cécile BERTIAUX, *Les résidences des évêques de Troyes dans leur diocèse à la fin du Moyen Âge*, Thèse de doctorat soutenue à l'Université du Mans sous la direction d'Annie Renoux, 2004 (une première synthèse de ce travail a été présentée dans les Actes du VIII^e congrès international d'archéologie médiévale (Le Mans-Mayenne 9-11 septembre 1999) sous le titre « Palais et séjours urbains et ruraux des évêques de Troyes aux XIV^e et XV^e siècles », dans « Aux marches du Palais ». *Qu'est-ce qu'un palais médiéval ? Données historiques et archéologiques*, Annie RENOUX (éd.), Caen, 2001, p. 177-188 (Actes des Congrès de la Société d'archéologie médiévale, 7), [URL : www.persee.fr/doc/acsam_0000-0000_2001_act_7_1_1187] ; Alain PROVOST, « Domus Diaboli ». *Un évêque en procès au temps de Philippe le Bel*, Paris, 2010. Signalons enfin l'édition attendue des actes des évêques de Troyes du XII^e siècle par Bruno Saint-Sorny qui constituera sans nul doute la base des travaux futurs sur le sujet, ainsi que celle des *Fasti Ecclesiae Gallicanae* pour le diocèse de Troyes (Philippe Beaufort, dir.).

² Aux XI^e et XII^e siècles, le comte parvient à maintenir son influence en faveur d'évêques issus d'abord de familles bourguignonnes, plus particulièrement sénonaises, puis au sein de lignages des châtelains vassaux du comte comme Hugues de Dampierre, Philippe de Pont[ur-Seine] et Renaud de Monthléry. Leur succèdent des personnages de l'entourage comtal comme Henri de Carinthie, beau-frère de Thibaud II, puis Manassés de Pougy, frère du connétable de Champagne, Haïce de Plancy, chancelier comtal, et Garnier de Traînel. La première élection d'un type vraiment nouveau a lieu en 1207, avec la désignation par Innocent III d'Hervé, un docteur parisien (Michel BUR, *La formation du comté de Champagne (vers 950-vers 1150)*, Nancy, 1977, p. 189). Récemment, Theodore Evergates a bien étudié cette question pour le principat d'Henri le Libéral et ses relations, souvent tumultueuses, avec Mathieu de Provins au sujet de l'exemption du chapitre Saint-Étienne de Troyes (T. EVERGATES, *Henry the Liberal, Count of Champagne, 1127-1181*, Philadelphie, 2016, p. 126-130). Au XIV^e siècle, le chapitre est fortement attaché à ses droits et sait régulièrement se mettre d'accord sur un nom (Vincent TABBAGH, *Les évêques dans le royaume de France au XIV^e siècle*, Dijon, 2015, p. 52). Voir aussi : Bruno LEMESLE, *Le gouvernement des évêques. La charge pastorale au milieu du Moyen Âge*, Rennes, 2015.

inépuisables, à commencer par les séries G et H des Archives départementales de l'Aube et par celles, tout aussi inédites, conservées aux Archives municipales de Troyes³. Les lignes qui suivent procèdent de cet état de fait.

La constitution d'un corpus réunissant les sceaux épiscopaux répertoriés dans les grandes collections de moulages a été le préalable naturel de notre enquête. Cet ensemble a ensuite été confronté à la recherche, par sondages dans plusieurs dépôts d'archives, du plus grand nombre d'actes épiscopaux et d'empreintes issues des matrices documentées afin d'en donner avec la meilleure précision les dates critiques d'emploi. Il en découla, par exemple, la découverte des sceaux inédits des évêques Hatton (n° 3), Henri de Poitiers (n° 16), Étienne de Givry (n° 19), Jean Léguisé (n° 22), et la forgerie d'un acte scellé attribué à Hervé (n° 10). Ce matériau définit un cadre chronologique cohérent, depuis les premières mentions de scellement, au début du XII^e siècle, à la mort de Jacques Raguier, deux ans après la signature du Concordat de Bologne. Pour autant, avec 31 matrices pour vingt-six prélats au cours de cette période et à peine plus d'une centaine d'empreintes, la série sigillaire des évêques de Troyes manifeste d'importantes lacunes qu'une documentation archivistique de très grande qualité vient heureusement compléter.

Notre ambition est donc d'établir, dans les limites imposées à cet article, un premier état des lieux des connaissances sur les usages diplomatiques et iconographiques du sceau des prélats troyens au Moyen Âge, à l'aune – lorsque cela sera possible – des pratiques de leurs collègues de la province ecclésiastique de Sens.

Du sceau à la signature

L'examen des actes des évêques de Troyes permet de considérer dans le détail l'apparition puis l'évolution des signes d'authentification en usage sur l'ensemble de la période étudiée. Alors que le sceau occupe, du XII^e à la fin du XIV^e siècle, une place privilégiée et exclusive à la cour épiscopale, la signature du diocésain témoigne, aux environs de 1400, de l'influence de la chancellerie royale dans l'adoption d'un nouveau mode de validation.

L'apparition de l'usage du sceau épiscopal

Le monopole du scellement des actes, réservé au pape et aux souverains mérovingiens puis carolingiens, est remis en cause à partir du X^e siècle, sur les décombres de l'Empire, par un petit nombre de princes ecclésiastiques et notamment d'évêques de Germanie et de Lotharingie. Au siècle suivant, le sceau continue sa progression, essentiellement dans le Nord et l'Est du royaume de France, tout en commençant à atteindre quelques archevêchés du sud de la Loire, de telle sorte que vers 1100 l'ensemble des métropolitains sont dotés d'une matrice⁴.

³ La série G des Archives départementales de l'Aube conserve, pour le sujet et la période qui nous intéressent ici directement, les archives de l'évêché de Troyes (G 1-1243, 4307-4354), du chapitre cathédral (G 1244-4169^{bis}, 4386-4458) et de l'officialité épiscopale (G 4170-4306, 4459-4532). Les inventaires sont consultables sur le site Internet de la Direction des Archives et du Patrimoine de l'Aube [URL : www.archives-aube.fr/tr/17/inventaires]. L'ensemble des cartulaires de ces trois institutions pour la période médiévale a été numérisé et mis en ligne sur le même site [URL : www.archives-aube.fr/tr/155/archives-anciennes]. Les Archives municipale de Troyes sont conservées à la Médiathèque du Grand Troyes (Arnaud BOUTILLIER DU RETAIL, *Inventaire sommaire des documents antérieurs à 1800 conservés dans les Archives communales du département de l'Aube*, Troyes, 1911).

⁴ J.-L. CHASSEL, « L'usage du sceau au XII^e siècle », dans *Le XII^e siècle. Mutations et renouveau en France dans la première moitié du XII^e siècle* (Cahiers du Léopard d'Or, 3), Paris, 1994, p. 61-102.

À Troyes, le recours au sceau ne paraît pas attesté avant le premier quart du XII^e siècle, sous le pontificat de Philippe de Pont[-sur-Seine] (n^o 1). Celui-ci s'inscrit alors dans le mouvement général qui s'observe au sein de la province de Sens depuis que le métropolitain a fait du scellement un acte habituel dans les années 1070⁵. La documentation, dans son état actuel, laisse entrevoir les débuts de cette pratique de manière concomitante chez les suffragants de Paris, Troyes, Auxerre et Orléans, soit entre 1107 et 1111, les évêques de Chartres, Nevers et Meaux semblant en retrait d'une vingtaine d'années⁶. Un usage qui prend donc le même développement au sein de cette province, mais qui trahit un retard de plusieurs décennies par rapport aux voisins de Langres (1088) et de Châlons (1070)⁷.

On dénombre en France une douzaine d'actes de l'épiscopat de Philippe de Pont, connus en original ou grâce à des copies⁸. Les trois premiers documents, produits par la chancellerie entre 1083 et 1104, soit ne comportent aucune mention ni trace de scellement, soit sont douteux ou faux : donation de l'église de Planty (6 janvier 1083-1108), dépourvue d'annonce de sceau⁹ ; privilège en faveur du chapitre cathédral (4 mars 1090, v. st.), connu par le cartulaire de Saint-Pierre de Troyes, comportant une formule d'annonce du sceau épiscopal aussi aberrante que la mention à cette date du sceau du chapitre¹⁰ ; pseudo-original douteux relatant la donation au prieuré de Radonvilliers de la moitié des produits de la maison-Dieu de la Rothière, autrefois doté d'une empreinte de sceau pendant annoncée (1104)¹¹. Il faut finalement attendre la dernière décennie du pontificat pour trouver les premiers actes irréprochables et notamment cette confirmation, du 29 juin 1110, d'une donation du comte de Champagne Hugues en faveur du prieuré Saint-Quentin de Troyes : *Hec nos eis concedimus, et ut rata et inconvulsa permaneant sigillo nostro munimus*¹². Viendront ensuite, sans que le sceau soit systématiquement annoncé, des actes des années 1112, 1118, 1120 et 1121 ayant perdu leur empreinte, mais conservant au bas du parchemin la trace de l'apposition de la matrice épiscopale (ill. 1)¹³.

⁵ Plusieurs sceaux ou mentions de sceaux de Richer II, archevêque de Sens (1062-1096), sont signalés à partir de 1063 et de manière régulière dans la décennie suivante. La plus ancienne empreinte conservée est apposée au bas d'un acte de l'année 1067 (Arch. nat., K 20, n^o 3^{me} et sc/D 6381). Au sujet des usages chez le métropolitain de Sens, voir : Maximilien QUANTIN, « Des sceaux des archevêques de Sens et de leurs juridictions », dans *Société de sphragistique de Paris*, t. 1, 1851-1852, p. 313-328.

⁶ Paris (1107, annonce de scellement), Auxerre (1110, annonce de scellement), Orléans (1111, dessin de sceau), Nevers (1130, sceau), J.-L. CHASSEL, *op. cit.*, p. 63-65 (notes 9 et 14). À Chartres et à Meaux, les premiers sceaux semblent attestés respectivement sous l'épiscopat de Geoffroy de Lèves (1126-1146 ; Arch. nat., sc/D 6564) et de Manassès (1157 ; Arch. nat., sc/D 6695).

⁷ Pour les sceaux des évêques de Langres, voir : J.-L. CHASSEL, « L'essor du sceau au XI^e siècle », dans *Pratiques de l'écrit documentaire au XI^e siècle*, études réunies par Olivier GUYOTJEANNIN, Laurent MORELLE et Michel PARISSÉ, *Bibliothèque de l'École des chartes*, t. 155, janv.-juin 1997, p. 221-234, les p. 222-224. Pour Châlons : Marie-Josèphe GUT, « Les sceaux des évêques de Châlons-sur-Marne, des origines à la fin du XIII^e siècle », dans *Actes du 91^e Congrès des sociétés savantes* (Rennes, 1966), *Bulletin philologique*, 1968, t. 2, p. 699-720 ; A. BAUDIN, « *Sigilli nostri impressione signavimus* : images et identités sigillaires des évêques de Châlons du XI^e au XVII^e siècle », dans *Bulletin des Amis de la cathédrale de Châlons-en-Champagne*, n^o 2, septembre 2010, p. 21-28.

⁸ Ces actes sont édités sur la base de données Telma recensant les chartes originales antérieures à 1121 conservées en France [URL : www.cn-telma.fr].

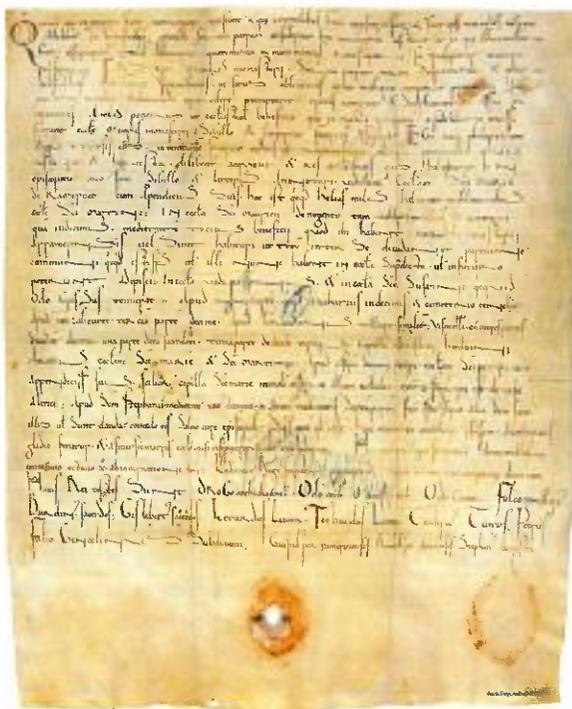
⁹ Jacques LAURENT, *Cartulaires de l'abbaye de Molesme (916-1250). Recueil de documents sur le nord de la Bourgogne et le midi de la Champagne*, 2 vol. Paris, 1907-1911, t. 2, n^o 144, p. 142, désormais abrégé LAURENT.

¹⁰ Charles LALORE, *Cartulaire de Saint-Pierre de Troyes* (Collection des principaux cartulaires du diocèse de Troyes, t. 5), Paris, 1880, n^o 2, p. 3 : *Et quoniam que ab episcopo fiunt in ecclesia, assensu clericorum stabilienda sunt, ne forte perversa posteritas aliquid contra jus malignetur imposterum, auctoritate sigilli nostri, sigilli etiam capituli Beati Petri, collaudantibus quod feceram communi favore canonicis, confirmo et corrobora.*

¹¹ Arch. dép. Côte-d'Or, 7 H 1554 (LAURENT, t. 2, n^o 432, p. 496 ; URL : www.cn-telma.fr/originaux/charte859) : *Actum hoc publice Trevis nostroque sigillo sollempniter confirmatum (...)*.

¹² Arch. dép. Côte-d'Or, 7 H 1691 (LAURENT, t. 2, n^o 408, p. 431 ; URL : www.cn-telma.fr/originaux/charte872).

¹³ Arch. dép. Côte-d'Or, 7 H 1516 (1112 ; sceau autrefois appendu) ; Arch. dép. Aube, 20 H 8 (1118 ; sceau autrefois plaqué) ; Arch. dép. Aube, 20 H 5 et Arch. dép. Marne, H 318 (1120 ; sceaux autrefois plaqués) ; Arch. dép. Aube, G 2577 (1121 ; sceau autrefois plaqué).



Ill. 1. Philippe, évêque de Troyes, confirme les possessions de l'abbaye de Marmoutier dans son diocèse (1118).
Arch. dép. Aube, 20 H 8. © Département de l'Aube, Noël Mazières.

Sceau authentique et juridiction gracieuse

Confrontés tout au long du XII^e siècle à la demande de seigneurs, de petits chevaliers et surtout de bénéficiaires ecclésiastiques soucieux d'obtenir des écrits dotés d'un sceau authentique, les évêques apposent la matrice de leur grand sceau au bas d'un nombre croissant d'actes de donations, d'abandons de droits, d'échanges, d'accords en faveur d'établissements réguliers.

Le nombre considérable d'actes épiscopaux conservés pour la période témoigne de cet engouement¹⁴. Le chartrier de l'abbaye cistercienne de Larrivour conserve ainsi 71 actes épiscopaux originaux, munis ou non de leur empreinte, pour la seule période 1150-1200¹⁵. Rapidement cependant, le recours au grand sceau épiscopal connaît un net et important recul entre la dernière décennie du XII^e

siècle et le premier quart du siècle suivant, à Troyes comme dans l'ensemble des diocèses du Nord de la France. En cause, l'apparition, d'abord à Beauvais en 1189-1190, puis à Reims avant 1210, de cette innovation administrative majeure qu'a constitué le sceau d'officialité, offrant désormais aux justiciables des actes en l'absence de la matrice du grand sceau épiscopal que le prélat continue d'utiliser, à plus fortes raisons lorsque – à l'image de Garnier de Traînel, aumônier de la Quatrième croisade – il s'absente de son diocèse pendant plusieurs mois¹⁶. Si la recherche systématique des premières lettres scellées de l'officialité troyenne reste à faire, il

¹⁴ Dans l'attente de l'édition complète des actes épiscopaux troyens du XII^e siècle par B. Saint-Sorny, je renvoie au travail de Dany Huart qui donne 154 actes entre 1128 et 1180 (*Recueil des actes de Hatton, Henri de Carinthie, Mathieu, évêques de Troyes du XI^e siècle, 1122-1180*, mémoire de maîtrise sous la direction de M. BUR, Reims, 1971 ; Arch. dép. Aube, 36 J 12). Ce travail, très partiel, ne concerne que les actes conservés aux Archives départementales de l'Aube.

¹⁵ A. BAUDIN, *Inventaire sigillographique du chartrier de l'abbaye de Larrivour, (sous-série 4 H)*, Archives départementales de l'Aube, 2013, 221 p.

¹⁶ Je renvoie le lecteur à l'article fondateur de Robert-Henri BAUTIER, « Origine et diffusion du sceau de juridiction », *Académie des Inscriptions et Belles-Lettres. Compte rendu des séances*, 1971, p. 304-321, repris dans Id., *Chartes, sceaux et chancelleries. Études de diplomatique et de sigillographie médiévales*, Paris, 1990, 2 vol. (*Mémoires et documents de l'École des chartes*, 34), t. 1, p. 341-358. Concernant l'apparition du sceau de l'officialité de Beauvais, voir : O. GUYOTJEANNIN, « Juridiction ecclésiastique et naissance de l'officialité à Beauvais (1175-1220) », dans *À propos des actes des évêques. Hommage à Lucie Fossier*, M. PARISSÉ (éd.), Nancy, 1991, p. 295-310. Pour une synthèse et une mise en perspective de ces questions : J.-L. CHASSEL, « Les sceaux des officialités médiévales », dans *Les officialités dans l'Europe médiévale et moderne. Des tribunaux pour une société chrétienne. Actes du colloque international organisé par le Centre d'études et de recherches en histoire culturelle (CERHiC-EA 2616-université de Reims ; Troyes, 27-29 mai 2010)*, Véronique BEAULANDE-BARRAUD et Martine CHARAGEAT (éd.), Turnhout, 2014, p. 133-157.

semble à peu près clair que le sceau de la juridiction épiscopale, en place dès 1210, a été en gestation entre le départ de l'armée croisée pour Constantinople en 1202 et la confirmation de l'élection d'Hervé par Innocent III en mars 1207¹⁷. Pour Larrivour, la transition entre les actes scellés du sceau du diocésain de Troyes et ceux validés par son officialité prend place aux environs de l'année 1210. Le phénomène est général dans la plupart des diocèses, Olivier Guyotjeannin ayant par exemple daté à Beauvais « le coup d'envoi définitif de l'officialité au sens classique » de l'année 1220¹⁸. Au final, 108 actes de l'officialité sont recensés dans le chartier cistercien pour la période 1210-1280¹⁹. Ajoutés aux 104 actes épiscopaux de la période 1140-1269, ce sont 212 actes – soit 25 % de l'ensemble des archives de Larrivour – qui sont issus de la chancellerie épiscopale troyenne, à quoi il faudrait encore ajouter les quelques actes produits par l'archidiacre de Troyes au tournant des XII^e-XIII^e siècles²⁰. Le sceau de l'officialité demeure le recours unique de la juridiction gracieuse jusqu'aux années 1340-1350 avant de céder devant la juridiction royale. Entre 1333 et 1587, 225 actes – soit 30 % – sont ainsi scellés du sceau du bailliage (44) ou de la prévôté (181).

Sceau et signature : des pratiques complémentaires à la fin du Moyen Âge

Le succès du sceau de juridiction et le recours de moins en moins fréquent au grand sceau de l'évêque expliquent la raréfaction du nombre d'actes épiscopaux dans les deux derniers siècles du Moyen Âge. Si, jusqu'à l'épiscopat de Nicolas de Brie (1233-1269), les prélats continuent d'authentifier épisodiquement de leur sceau personnel quelques actes en faveur de puissants monastères ou de hauts aristocrates – telle cette vente par Lambert d'Anglus au duc de Bourgogne de tous ses droits sur la monnaie ducale en 1251²¹ –, l'évêque n'intervient quasiment plus, aux XIV^e et XV^e siècles, que pour la seule gestion des affaires de son diocèse (nominations à la cure, ordonnances et mandements, juridiction temporelle, fondations), l'administration d'une abbaye reçue en commende – comme Louis Raguier à Montier-la-Celle²² –, les actes touchant à son temporel d'Aix-en-Othe et de Saint-Lyé, des jugements, la validation de documents comptables et de testaments²³.

¹⁷ Arch. dép. Aube, 4 H 92, n° 1 : sentence arbitrale prononcée en février 1210 par Pierre [I^{er}], abbé de Saint-Martin[-ès-Aires], Maurice, archidiacre de Troyes, et Henri, official de Troyes, dans un différend opposant l'abbaye de Larrivour et plusieurs particuliers au sujet d'un droit d'usage dans le bois de Dosches (pas d'annonce de sceau) ; 4 H 55, n° 19 : Henri, chanoine et official de la cour de Troyes, fait connaître en mars 1210 l'accord intervenu entre l'abbaye de Larrivour et Gerbert le Cimentier, Pierre Taillebois de Champigny et Thibaud, frères, selon le jugement rendu par Adam, archidiacre, maître Robert de Conzon et Pierre Pervello, chanoine de Paris, juges apostoliques délégués, au sujet d'un usage dans le bois de Dosches (*Quod ut ratum et firmum permaneat et deinceps nullatenus infringatur, ad preces utriusque partis, presentes litteras fecimus fieri in testimonium et sigilli Trecensis curie robore confirmari*).

¹⁸ O. GUYOTJEANNIN, *op. cit.*, p. 301.

¹⁹ Sur ces 108 actes, 61 portent encore l'empreinte du sceau.

²⁰ 40 d'entre eux sont encore scellés contre 66 qui ont perdu leur empreinte.

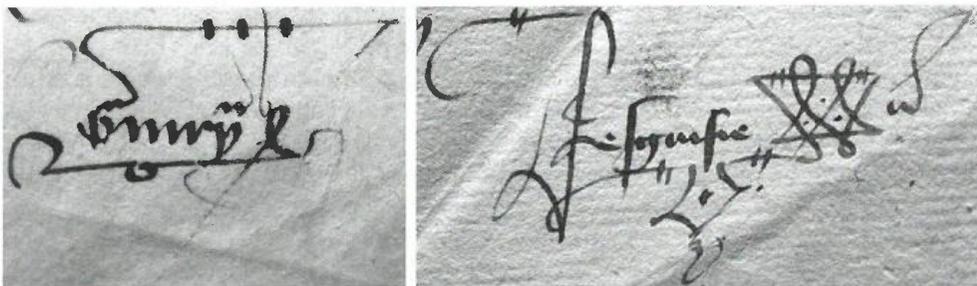
²¹ Nicolas, évêque de Troyes, notifie, en août 1251, la vente par Lambert d'Anglus, chevalier, à Hugues, duc de Bourgogne, de tous les droits qu'il avait sur la monnaie ducale, moyennant le prix de six cents livres de dijonnais (Arch. dép. Côte-d'Or, B 11202) ; Nicolas, évêque de Troyes, notifie, en octobre 1255, la donation de Nicolas de Longeville à l'abbaye de Montier-en-Der de tout ce qu'il possède au moulin de Longeville, à charge de célébrer son anniversaire après sa mort (Arch. dép. Haute-Marne, 7 H 56) ; Nicolas, évêque de Troyes, notifie, en février 1266, la donation par Simon de Humbeauville, chevalier, au chapitre de Vitry, de 16 setiers de seigle à percevoir tous les ans par les chanoines sur son moulin de Meix-Tiercelin, et si ledit moulin était insuffisant à les fournir, à les percevoir sur son gagnage de Humbeauville (Arch. dép. Marne, G 1548).

²² Arch. dép. Aube, 7 H 3 (Louis Raguier, évêque de Troyes, administrateur de l'abbaye de Montier-la-Celle, rend un aveu à la comtesse de Vertus en Champagne - 17 avril 1460) et 7 H 19 (22 janvier 1478).

²³ Arch. dép. Aube, 1 J 1214 (Quittance délivrée par Jean Léguisé, évêque de Troyes, à Guillaume Jouvenel des Ursins, chancelier de France, pour le droit de relief payé à l'occasion de l'achat de la seigneurie de Marigny[-le-Châtel] - 1^{er} octobre 1447).

C'est au cours de cette période que la signature de l'évêque de Troyes entre en usage aux côtés du sceau. La thèse d'École des chartes de Claude Jeay, récemment publiée, a mis l'accent sur ce formidable emblème que constitue la signature médiévale²⁴. D'abord royale, la signature fait son apparition dans la péninsule Ibérique dans la seconde moitié du XIII^e siècle, avant d'être adoptée par le roi de France Jean II le Bon lors de sa captivité londonienne (1357-1360), puis par Édouard III d'Angleterre (1362)²⁵. Elle participe, à partir du règne de Charles V, du faste et du discours de la propagande dynastique qui, dans le contexte de la guerre franco-anglaise, accompagnent les chartes ornées²⁶.

Il était donc naturel que cet instrument du pouvoir soit rapidement imité par les plus hauts personnages laïques et ecclésiastiques du royaume. À Troyes, la signature épiscopale est en place au plus tard avec Étienne de Givry au tout début du XV^e siècle, les limites de notre dépouillement n'interdisant pas une utilisation plus précoce. À sa suite, la documentation garde les témoignages de la signature de Jean Léguisé (1426-1450) et de Jacques Raguier (1483-1518). Suppléant le sceau, la signature valide lettres missives, mandements et quittances²⁷. Celles d'Étienne de Givry et de Jean Léguisé (ill. 2 et 3) figurent au bas d'une série de reçus de diverses sommes d'argent conservés pour les années 1405, 1411-1412, 1427-1428 et 1437-1439, avec la formule *Tesmoing mon signet manuel mis en ceste cedula, Tesmong notre saint manuel mis a ceste quitance, Tesmoing notre seing manuel cy mis*²⁸.



Ill. 2-3. Signatures d'Étienne de Givry (1405) et de Jean (Léguisé 1427). Arch. dép. Aube, G 451 et G 455. © Arnaud Baudin

Parfaitement identiques et régulières sur l'ensemble des documents étudiés, elles laissent à penser qu'elles ont été tracées par un secrétaire de la main spécialement chargé de cette fonction. Dans les deux cas, elles se terminent par un paraphe constitué d'un ensemble de traits plus ou moins ornementaux accompagnant la signature pour en compliquer la contrefaçon²⁹. La signature d'Étienne de Givry est composée du nom patronymique de l'évêque, associé à un paraphe assez sommaire. Encadré par deux larges traits au-dessus et en

²⁴ C. JEAY, *Signature et pouvoir au Moyen Âge*, Paris, 2015.

²⁵ *Ibid.*, p. 91-162.

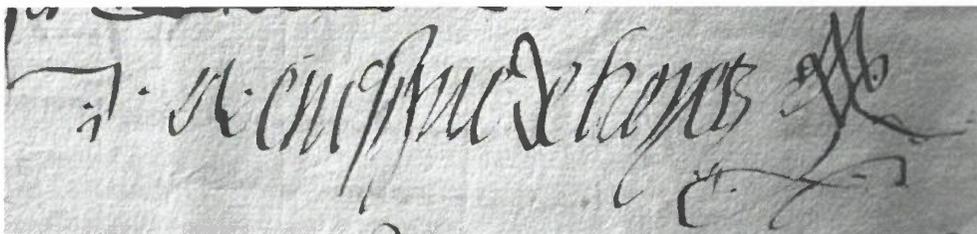
²⁶ *Ibid.*, p. 88. Sur cette question : G. BRUNEL, *Les chartes décorées des Archives nationales (XIII^e-XV^es.)*, Paris, 2005. À la cour épiscopale troyenne, les premières chartes ornées semblent faire leur apparition avec Henri de Poitiers (Arch. dép. Aube, G 3497 : *H* initial de *Henricus* orné de trèfles stylisés sur une charte de 1359). Les exemples les plus aboutis sont deux chartes de Jean Léguisé de 1448 (Arch. dép. Aube, 10 GV 5, ill. 5 : lettres d'indulgence en faveur du chapitre Saint-Urbain de Troyes. *U* initial de *Universis* orné de feuilles de chêne et *J* initial de *Johannes*) et de Louis Raguier de 1454 (Arch. dép. Haute-Marne, G 14 : lettres d'absolution en faveur du chapitre cathédral de Langres à l'occasion de l'élection de Guy Bernard comme évêque. *U* initial de *Universis* à décor végétal et feuilles de lierre).

²⁷ Arthur GIRY, *Manuel de diplomatique*, Paris, 1894, p. 610.

²⁸ Arch. dép. Aube, G 451-452 (Étienne de Givry) et G 290, 455-457 (Jean Léguisé).

²⁹ María MILAGROS CARCEL ORTÍ (éd.), *Vocabulaire international de diplomatique*, Valence, 1997, n° 259-260.

dessous, la mise en scène du nom, du fait du petit nombre de lettres, donne à cette signature l'aspect d'un petit pavé rectangulaire facilement reconnaissable et aisément reproductible par un officier de confiance de la chancellerie épiscopale. Celle de Jean Léguisé, particulièrement élégante et recherchée, est également structurée à partir du seul nom patronymique, la lettre initiale *L*, formant jambage jusqu'au trait de soulignement, participant de la mise en valeur du nom de l'évêque par un encadrement sur trois côtés.



Ill. 4. Signature de Jacques Raguier (1518). Arch. dép. Aube, G 2681. © Arnaud Baudin

La signature de Jacques Raguier (ill. 4), enfin, est composée des initiales du prénom et du patronyme, de la fonction (*J · R · evesque de Troyes*) et d'un paraphe. Il s'agit ici d'une signature autographe, dont témoigne le ductus nerveux, validant le testament du prélat daté de 1518 et annoncée comme suit : *Ut, ad maiorem omnium et singulorum premissorum confirma omnia et singula eiusdem testamenti foliati eorum qualibet pagina signare voler*³⁰.

Quelques aspects de la chancellerie épiscopale troyenne

La matière pour une étude spécifiquement consacrée à la chancellerie de l'évêque de Troyes existe et on voudra bien nous pardonner de ne pas traiter ici du personnel au service de cette administration³¹ ou encore de la question de l'émolument du grand sceau épiscopal³². Nous concentrerons en revanche notre propos sur deux thèmes en particulier, celui des modes de scellement et celui des espèces diplomatiques du sceau, à la faveur d'une documentation inédite et d'une exceptionnelle richesse.

Espèces diplomatiques et matrices

Le sceau principal de l'évêque de Troyes, comme pour toutes les autorités publiques, est le grand sceau. C'est la matrice avec laquelle le sigillant valide les actes les plus solennels et,

³⁰ Arch. dép. Aube, G 2681.

³¹ Danny Huart signale qu'au temps de l'épiscopat de Mathieu de Provins, le rôle du chancelier était sans doute assuré par Gibuin, chapelain de l'évêque et par ailleurs archidiacre de Brienne (*op. cit.*, p. 407). Vincent Tabbagh donne le nom de Guillaume de Creney, scelleur de Pierre d'Arcis, en novembre 1382 (*op. cit.*, p. 195, dans Arch. dép. Aube, G 263, fol. 73). De notre côté, nous avons trouvé la mention de Jean le Jay, chanoine de Saint-Pierre et de Saint-Étienne de Troyes et scelleur de la cour de l'évêque, mort en 1438 (Arch. dép. Aube, G 2666 et G 4124). Il y aurait aussi beaucoup à dire au sujet des scribes et, surtout, des notaires qui commencent à apposer leur seing manuel au bas des actes épiscopaux à partir de la fin du XIV^e siècle (Arch. dép. Aube, G 3750 : acte de Pierre II d'Arcis daté du 9 octobre 1384 ; Arch. dép. Aube, 1 J 1214 : acte de Jean Léguisé du 1^{er} octobre 1447 avec la mention *et signer du seing manuel de nostre secretaire*).

³² Les comptes de la recette des émoluments du sceau de l'évêché sont conservés pour les années 1413-1416, 1420 et 1450-1474 (Arch. dép. Aube, G 246-247). En 1487 le droit de sceau de l'évêque de Troyes est ainsi estimé à 20 sous tournois (Arch. dép. Aube, G 137, fol. 15).

plus généralement, ceux par lesquels il engage sa propre responsabilité à l'égard des tiers. Le grand sceau est attaché, par sa légende même, à l'évêque et au siège où il officie et est renouvelé à chaque début de prélature. Un ecclésiastique peut donc user, tout au long de sa carrière, d'autant de matrices qu'il a occupé de dignités canoniales ou de sièges abbaciaux, sans que la documentation ne nous les fasse forcément toutes connaître. Ainsi Guichard, élu en 1298, était depuis quinze ans abbé du monastère de Montier-la-Celle, aux portes de Troyes, et utilisait pour cette fonction et selon les usages bénédictins, d'un grand sceau connu par une empreinte³³. Une fois élu, un évêque n'ayant pas encore reçu l'investiture canonique peut d'abord employer une matrice provisoire, le représentant tête nue, tenant un livre entre ses mains, accompagné d'une légende confirmant ce statut temporaire³⁴. Seul Hervé, dont l'élection difficile de 1206 ne fut confirmée par Innocent III qu'en mars 1207, s'est retrouvé dans cette situation sans que la documentation ait gardé la trace d'un sceau d'évêque élu. Autre cas de figure, très exceptionnel, celui de Guichard, privé de l'usage de son grand sceau après l'ouverture d'une enquête par Clément V, le 9 août 1308, pour sorcellerie et tentatives d'empoisonnement de plusieurs membres de la famille royale³⁵. Arrêté et conduit au Louvre sous la garde d'Enguerrand de Marigny le temps de l'*inquisitio*, l'évêque de Troyes ne fut pas pour autant relevé de ses fonctions par le pape. Il conserva donc certaines prérogatives dans la gestion de son diocèse, bien que son grand sceau lui eût été confisqué sur ordre des trois commissaires enquêteurs désignés à ce faire, son métropolitain et ses pairs d'Orléans et d'Auxerre. Pour preuve, cet acte daté du jeudi après le dimanche de la Passion 1309, dans lequel l'évêque prisonnier nomme à la cure de Notre-Dame de Pel,³⁶ mais, n'ayant pas la faculté de faire usage de son sceau (*et quia nos ad presens litteras sub sigillo nostro concedendi facultatem non habemus*) fait valider son choix du sceau de l'officialité de Paris³⁷.

Ce grand sceau est assez souvent renouvelé, comme dans les exemples offerts par Hatton (entre 1126 et 1135), Nicolas de Brie (entre 1259 et 1265), Henri de Poitiers (entre 1356 et 1359) et Jean Léguisé avant 1448³⁸. Les raisons de ces renouvellements nous échappent le plus souvent : perte de la matrice ? Usure de celle-ci ? Crainte d'une falsification ?³⁹ Phénomènes de mode ? Erreur dans la gravure ? Influence du chancelier ?⁴⁰ L'exemple d'Hatton retient particulièrement notre attention. Vers 1128 en effet, celui-ci tomba gravement malade et, convaincu de sa fin prochaine, il fit vendre ses biens pour en distribuer le prix aux pauvres. Peut-être le prélat demanda-t-il alors qu'il soit procédé à la destruction de son grand sceau. Mais, quelques semaines plus tard, l'évêque fut remis sur pied. Totalemment démun, il se confia à l'abbé de Clairvaux qui le consola en le louant pour son geste⁴¹. Une autre hypothèse peut

³³ Arch. dép. Aube, 7 H 8 (2 mai 1292).

³⁴ En 1250, Thomas de Beaumetz, archevêque élu et confirmé de Reims (*electus et confirmatus*) use du sceau de l'officialité de Reims pour confirmer une vente à l'abbaye de moniales cisterciennes de Clairmarais (Arch. dép. Aube, 3 H 3746). Cet exemple assez rare démontre le souci de ce prélat, rapidement confirmé, d'éviter la dépense inutile de la gravure d'une matrice provisoire.

³⁵ A. PROVOST, *op. cit.*

³⁶ Aube, arr. Bar-sur-Aube, c. Brienne-le-Château, c^m Pel-et-Der.

³⁷ Arch. dép. Aube, G 776.

³⁸ Louis LE CLERT, « Deux sceaux de l'évêque Jean Léguisé », dans *Annuaire de l'Aube*, 1887, p. 86-92.

³⁹ En janvier 1494, un certain Jean de Molins est condamné à payer 10 sous tournois et une livre de cire d'amende pour avoir contrefait le sceau de l'évêque : *que falsificavi sigillum domini Trecentis episcopi*. (Arch. dép. Aube, G 4217, fol. 106).

⁴⁰ Nous avons montré que le second grand sceau du comte de Champagne Henri I^{er} avait ainsi été adopté en 1176, l'année même de l'arrivée d'un nouveau chancelier à Troyes (A. BAUDIN, *Emblématique et pouvoir en Champagne. Les sceaux des comtes de Champagne et de leur entourage (fin XI^e-déb. XIV^es.)*, Langres, 2012, p. 127 et « Les sceaux du comte Henri I^{er} le Libéral. Images et usages », dans *Recueil des actes d'Henri le Libéral, comte de Champagne (1152-1181)*, M. BUR (éd.), t. 2, Paris, 2013, p. 79-112, aux p. 82-84 et p. 86.

⁴¹ Bernard de Clairvaux, *Lettre XXIII* : « À un évêque pauvre, un abbé pauvre, salut et le prix de la pauvreté, qui est le royaume des cieux ». *Lettres*, t. 1, Jean LECLERCO, Henri ROCHAIS et Charles H. TALBOT (éd.) ; Monique DUCHET-SUCHAUX (intro.) ; H. ROCHAIS (trad.), Paris, 1997 (*Sources chrétiennes*, n° 425).

également être avancée au regard d'un événement qui prit place quelques années plus tard. En 1135 en effet, alors qu'il revenait du concile de Pise en compagnie de son métropolitain et de plusieurs autres prélats, Hatton fut capturé en Toscane avec Henri Sanglier par les hommes du duc de Franconie, Conrad III de Hohenstaufen⁴². À en croire l'abbé de Cluny Pierre le Vénérable, qui rapporte les faits dans une lettre à Innocent II, l'évêque de Troyes perdit tous ses effets personnels au cours de cette attaque au nombre desquels pouvait se trouver la matrice de son sceau. En effet, de retour en Champagne, Hatton notifia la même année la donation à l'abbaye d'Andecy par Simon, seigneur de Broys, du fief de Nuisement au moyen d'un nouveau modèle sigillaire, connu par un exemplaire unique conservé aux Archives départementales de la Marne⁴³.

Au revers de cette matrice principale apparaît un sceau de petite dimension, appliqué pour parfaire la validation et rendre plus difficile une falsification. Attesté dès le IX^e siècle, l'emploi du contre-sceau se répand dès le deuxième tiers du XII^e siècle chez les grands ecclésiastiques, puis à la cour de France. L'évêque Hervé est le premier à en faire usage à Troyes au plus tard en 1210 (n° 9^{bis})⁴⁴. Si aucun document n'atteste l'utilisation d'un sceau du secret comme contre-sceau, des habitudes se dessinent dès le début du XIII^e siècle dans certaines chancelleries avec l'utilisation répétée du sceau du secret en contre-sceau de l'espèce ordinaire. Les légendes des contre-sceaux du même Hervé (+ *Secretum Hervei*) et de Guichard (*Secretu(m) G. T(re)cen(sis)epi(scopi)*, n° 15^{bis}) laissent croire à un usage de cette nature. L'existence de ce sceau du secret coïncide souvent avec un perfectionnement technique des chancelleries et le développement de nouvelles catégories de documents diplomatiques qui nécessitent, de la part de l'autorité émettrice, de disposer d'un sceau privé lui permettant de valider elle-même, sans le passage en chancellerie, lettres closes et mandements.

Les sceaux délégués de l'administration épiscopale sont peu connus car très rarement qualifiés dans les formules de corroboration. C'est pourquoi les annonces de scellement au moyen du sceau de la chambre (*nostre sceau de chambre*) sous l'épiscopat de Jean Léguisé (1^{er} octobre 1447) et du grand sceau de la chambre (*sigillum magnum camere nostre*) sous celui de Jacques Raguié (3 novembre 1503) sont tout à fait exceptionnelles⁴⁵. À l'image de la Chambre apostolique romaine, la Chambre épiscopale constitue l'organe central de l'administration financière du diocésain, en charge notamment de la gestion du temporel de l'évêché et à ce titre dotée d'un sceau propre destiné à valider des actes de comptabilité comme dans les deux exemples cités.

Au final, notre corpus rassemble 22 grands sceaux et 8 autres espèces diplomatiques (cf. Annexe). Il laisse huit prélats provisoirement dans l'ombre de la documentation : Renaud de Montlhéry (1121-1122), Jean II d'Auxois (1314-1317), Guillaume Méchin (1317-1324), Jean de Cherchemont (1324-1326), Jean d'Aubigny (1326-1341), Jean V d'Auxois (1342-1353), Jean Braque (1370-1375) et Pierre de Villiers (1375-1377). Ce nombre extrêmement faible de sceaux répertoriés, notamment pour les deux derniers siècles du Moyen Âge, est en grande

⁴² Jean-Charles COURTALON-DELAISTRE, *Topographie historique de la ville et diocèse de Troyes*, Troyes, 1783, p. 343 ; *The Letters of Peter the Venerable*, Giles CONSTABLE (ed.), 2 vol., 1967 (*Harvard Historical Studies*, 78).

⁴³ Arch. dép. Marne, 66 H 30, n° 3.

⁴⁴ Arch. dép. Aube, 4 H 92.

⁴⁵ Arch. dép. Aube, 1 J 1214 et G 2553.

partie lié, nous l'avons dit, à la diminution du recours au grand sceau épiscopal à partir du début du XIII^e siècle et à l'avènement des lettres scellées sous le sceau de l'officialité. Dès lors, le diocésain réserve l'apposition de son sceau, à de rares exceptions, à ses besoins propres. À cette première explication s'ajoutent l'abondance des *deperdita*, l'emploi de plus en plus fréquent de la signature autographe et aussi de signets destinés à clore ou valider mandements et correspondance. Deux documents exceptionnels, les inventaires après décès d'Henri de Poitiers et d'Étienne de Givry, confortent ce postulat tout en apportant des renseignements aussi neufs que précieux dans le domaine de la sigillographie épiscopale.

Au décès d'Henri de Poitiers, le 25 août 1370, il est ainsi retrouvé au palais épiscopal de Troyes, *en la chambre seur le pravel, II groz anels d'or a pierres tailles pour signer, soit deux anneaux sigillaires en or, ornés d'intailles ou de camées, dont l'évêque usait comme signets pour la gestion de ses affaires personnelles et dont nous n'avons aucune autre trace*⁴⁶. Plus spectaculaire est l'inventaire des biens d'Étienne de Givry. Mort le 26 avril 1426 dans son hôtel parisien, ce prélat, par ailleurs conseiller au Parlement, laisse un patrimoine mobilier et immobilier symptomatique du genre de vie des princes ecclésiastiques de la fin du Moyen Âge. Transportés au palais épiscopal deux jours après sa disparition, ses exécuteurs testamentaires, Jean le Jay, Laurent de Salon et Jacques Vilainmarguillier, chanoines et prêtres de la cathédrale de Troyes, en dressent le détail devant le prévôt de Troyes et ses jurés. Et de rapporter qu'ils trouvèrent dans *le buffet de l'estude dudit feu Reverend (...) trois aneaux d'or dont l'un estoit le signet dudit feu Reverend ouquel avoit une teste de lyon. En l'un des autres une livre et l'autre estoit sans pierie pesant ensemble dix treziaulx et demy, prisez ensemble : huit livres tournois. Item deux seaulx d'argent, l'un cornu et l'autre long, pesans ensemble ung marc et demie once le marc, prisé au pris de sept livres tournois, valent audit pris : sept livres sept solz III deniers tournois. Item deux anneaulx d'or en l'un desquelz a ung ruby et en l'autre ung saffir prisez ensemble : cinquante solz tournois. Item ung petit anneau d'or ouquel a ung ruby prisé : dix livres tournois. Item ung autre petit d'or onquel a ung cameul prisé : trente cinq solz tournois. Item ung autre anneau d'argent doré onquel a ung pareil prisé : cinq solz tournois*⁴⁷. Ainsi, cet évêque pour lequel nous ne conservons plus qu'une seule empreinte du grand sceau disposait d'un ensemble de deux matrices en argent et huit anneaux d'or et d'argent, certains ornés de pierreries (rubis et saphir) qui s'ajoutent à l'anneau épiscopal qu'il portait au moment de son décès et, peut-être, à une autre matrice de grand sceau qu'il avait sans doute emporté avec lui à Paris. L'un de ces anneaux, portant une tête de lion, est signalé comme le signet du défunt — les Givry portaient *d'argent à trois têtes de lion arrachées d'azur, lampassées de gueules*⁴⁸ —, c'est-à-dire le petit sceau destiné à marquer son intervention personnelle. Un autre de ces anneaux, décoré d'un camée, pouvait également servir à ce type d'usage.

Ces inventaires, en plus des indications qu'ils sous-tendent sur les pratiques sigillaires des prélats troyens, renseignent aussi sur le lieu de conservation de ces matrices et démontrent que ces objets n'étaient pas systématiquement détruits dès lors qu'il était mis fin à leur utilisation. En revanche, une fois le sigillant décédé, la description sommaire et l'estimation du poids d'or et d'argent contenu dans ses matrices attestent leur fonte future et la revente des métaux précieux. Aucune matrice de sceau d'un évêque de Troyes n'est par ailleurs parvenue

⁴⁶ Arch. dép. Aube, G 508, fol. 9 (inventaire réalisé entre le 8 et le 14 septembre 1370).

⁴⁷ Arch. dép. Aube, G 2645, fol. 3.

⁴⁸ Philippe PALASI, *Armorial historique et monumental de l'Aube (XIII^e-XIX^e s.)*, Chaumont, 2008, t. 1, n° 1075.

jusqu'à nous à l'exception d'un faux grossier de la seconde moitié du XIX^e siècle, portant en légende l'attribution à Garnier de Traînel, conservé à la Bibliothèque nationale de France⁴⁹. La destruction des tombeaux épiscopaux en 1778, à la demande des marguilliers de la cathédrale, fut suivie, entre le 20 octobre et le 15 décembre 1844, de l'ouverture des caveaux de la chapelle d'axe, puis, du 6 au 22 juin 1864, par celle des caveaux du chœur. Les rapports rédigés alors par les responsables de ces fouilles, Anne-François Arnaud, inspecteur des Monuments historiques, et le chanoine Jean-Baptiste Coffinet⁵⁰, s'ils relatent les découvertes d'un mobilier funéraire d'une exceptionnelle qualité⁵¹, ne font mention de la découverte d'aucune matrice de sceau⁵².

Modes de scellement

Le Moyen Âge connaît deux techniques d'apposition du sceau. La plus ancienne consiste à river le gâteau de cire dans une incision en forme de croix pratiquée au bas du document. Une fois les quatre angles du parchemin rabattus, la cire, ramollie, est glissée dans cette ouverture puis marquée par la matrice du sceau. Cette pratique, en usage à la chancellerie capétienne jusqu'au règne de Louis VII, est abandonnée à la cour du comte de Champagne après 1122⁵³. Ce procédé est également attesté à la chancellerie de l'évêque de Troyes dès l'apparition de l'usage du sceau sous l'épiscopat de Philippe de Pont, au bas de trois actes des années 1118-1121 (ill. 1)⁵⁴. Dès le troisième quart du XI^e siècle cependant, un autre mode d'attache a fait son apparition à la chancellerie anglo-normande. Le sceau pendant trouve probablement son origine dans l'alourdissement des empreintes et le désir d'imiter les bulles pontificales. Des lanières de cuir sont passées dans une fente pratiquée au bas du document qui a été replié sur quelques centimètres pour le consolider. Cette technique, connue à Châlons dès la fin des années 1090⁵⁵, est utilisée par l'évêque de Troyes simultanément à la technique du sceau plaqué pour des actes de 1110 et 1112⁵⁶. Les liens se diversifient aux XII^e et XIII^e siècles, sans que leur choix puisse être rapproché de la nature diplomatique des actes auxquels ils se rattachent : la double queue de parchemin, promise à un bel avenir, apparaît en 1135 (Hatton)⁵⁷, les lacs de soie, indifféremment rouges, verts ou bicolores à partir de 1161 (Henri de Carinthie)⁵⁸, la simple queue de parchemin à partir de 1259 (Nicolas de Brie)⁵⁹, les cordelettes de soie au milieu du XIV^e siècle (Henri de Poitiers)⁶⁰.

⁴⁹ Ambre VILAIN, *Matrices de sceaux du Moyen Âge. Département des Monnaies, Médailles et Antiques*, Bibliothèque nationale de France, Paris, 2014, n° 6, p. 25.

⁵⁰ Anne-François ARNAUD, « Notice sur les objets trouvés dans plusieurs cercueils de pierre à la cathédrale de Troyes », Troyes, 1844, 46 p. ; Jean-Baptiste COFFINET, « Rapport adressé à Monseigneur l'évêque de Troyes, sur les fouilles faites dans le chœur de la cathédrale au mois de juin 1864 », dans *Mémoires de la Société académique de l'Aube*, t. XXX, 1866, 30 p.

⁵¹ Les anneaux épiscopaux et crosses de Manassés de Pougy, d'Hervé, de Nicolas de Brie et de Pierre d'Arcis constituent aujourd'hui quelques-unes des plus belles pièces du trésor de la cathédrale (Nicole HANY-LONGUESPÉ, *Le trésor et les reliques de la cathédrale de Troyes de la quatrième croisade à nos jours*, Troyes, 2005, n° 8, 20, 23 et 25).

⁵² Les témoignages de matrices de sceaux inhumées avec leurs propriétaires sont extrêmement rares. Elzbieta Dabrowska estime à seize les tombes, des XII^e-XIV^e siècles, dans lesquelles furent retrouvées vingt-trois matrices ou empreintes de sceaux. L'auteur cite notamment le cas de plusieurs évêques, trois prélats rennais morts en 1157 (Alain I^{er}), 1178 (Étienne de Fougères) et 1198 (Herbert I^{er}), un archevêque de Cologne mort en 1156 (Arnold II), un archevêque de Salzbourg mort en 1164 (Eberhard I^{er}), un évêque de Schleswig mort en 1233-1234 (Nicolas I^{er}). E. DABROWSKA, « Sceaux et matrices de sceaux déposés dans les tombes médiévales », dans *Pourquoi les sceaux ? La sigillographie, nouvel enjeu de l'histoire de l'art*. Actes du colloque international (Lille, Palais des Beaux-arts, 23-25 octobre 2008), Marc GIL et J.-L. CHASSEL (éd.), Lille, 2011, p. 31-43, en particulier à la p. 35. Arch. dép. Marne, 12 H 2, n° 2 (1095-1096) et H 763 (1097).

⁵³ A. BAUDIN, *Emblématique et pouvoir en Champagne...*, p. 223-224.

⁵⁴ Arch. dép. Aube, 20 H 8 (1118), 20 H 5 (1120) et G 2577 (1121) ; Arch. dép. Marne, H 318 (1120).

⁵⁵ A. BAUDIN, « *Sigilli nostri impressione signavimus...* », p. 23.

⁵⁶ Arch. dép. Côte-d'Or, 7 H 1691 (1110) et 7 H 1516 (1112).

⁵⁷ Arch. dép. Marne, 66 H 30, n° 3.

⁵⁸ Arch. dép. Aube, 4 H 41.

⁵⁹ Arch. nat., J 367, n° 13.

⁶⁰ Arch. dép. Aube, G 3497.

La couleur de la cire répond davantage à des questions de goût et de modes qu'à une codification particulière, comme cela est le cas à la chancellerie capétienne. D'abord brunes, les empreintes acquièrent des tonalités plus variées avec les premiers témoignages de la cire verte en 1135 et de la cire rouge en 1155. Surtout, le faible nombre d'empreintes rassemblées pour cette étude (118) interdit toute tentative de généralisation à propos des pratiques troyennes. Tout au plus peut-on constater, sous l'épiscopat d'Henri de Carinthie, un usage régulier d'une cire rouge brique (20 empreintes sur 34, soit 59 %) probablement fournie par les cisterciens de Larrivour, principaux destinataires des actes de ce prélat. On notera également, à partir du xv^e siècle, un engouement particulier pour la cire vermeille, commun à de nombreuses chancelleries occidentales de la fin du Moyen Âge, et deux très beaux exemples de sceaux bicolores, scellés de cire rouge sur berceau de cire naturelle, pour Jean Léguisé (v. 1426-1450 ; n^o 20) et Louis Raguier (1454).

Réputé authentique, le grand sceau de l'évêque de Troyes n'est enfin jamais annoncé comme tel. Il accorde une valeur probatoire à l'acte qu'il valide, par-delà les siècles, une fois les témoins décédés. Si la formule de corroboration évolue sur l'ensemble de la période étudiée, la force du témoignage et de la protection (*testimonium, munimen*), apportée par le sceau (*sigillum*) pour confirmer (*confirmavi, roboravi, corroborari*) l'acte écrit, est une règle constante. Irrégulière jusqu'au début du xiii^e siècle, l'annonce du sceau mêle, sous les pontificats de Philippe et d'Hatton, clauses comminatoires et menaces d'excommunication (*Sane si quis hoc conscriptum violare presumpserit apostolica auctoritate in resipuerit anathematis vinculo se subiacere noverit*)⁶¹. La liste des témoins, pratiquement systématique au xii^e siècle, est définitivement supprimée des actes épiscopaux après Garnier⁶². La très grande variété de formules employées ne permet pas de reconnaître un usage propre à la chancellerie épiscopale avant le pontificat de Nicolas de Brie (*In quorum ou In cuius rei testimonium presentibus litteris sigillum nostrum duximus apponendum*), d'autant plus que certaines d'entre elles trahissent une mise par écrit de l'acte par le bénéficiaire monastique⁶³.

La représentation sigillaire des évêques de Troyes : une image emblématique fortement structurée

Les sceaux des prélats troyens offrent une série d'une très belle unité graphique, preuve que ces princes de l'Église, souvent issus de hauts lignages, surent s'entourer des meilleurs artistes de leur temps. D'un point de vue purement formel, ils présentent une structuration fortement normée rattachant le sigillant à sa catégorie sociale et institutionnelle et une évolution

⁶¹ Arch. dép. Haute-Marne, 3 H 2 (Hatton, 1128).

⁶² Un acte de Garnier de Traînel de 1200 en faveur de l'abbaye de Clairvaux comporte encore cette liste (Arch. dép. Aube, 3 H 698).

⁶³ Par exemple, la série de chartes de Garnier de Traînel en faveur de l'abbaye d'Andecy (Arch. dép. Marne, 66 H 30). Cette question méritant une analyse à part entière, nous avons fait le choix de ne pas la développer davantage dans cette étude. Je renvoie donc au travail récent de Jean-Luc Benoit qui a confronté plusieurs formules d'actes en faveur de l'abbaye cistercienne de Pontigny délivrés, notamment, par les évêques de Troyes (« Les formules à Pontigny au xii^e siècle : contribution à la diplomatique des Cisterciens et de leurs voisins », dans *Les pratiques de l'écrit dans les abbayes cisterciennes (xii^e-milieu du xvi^e s.)*. Produire, échanger, contrôler, conserver. Actes du colloque international (Troyes et Clairvaux, 28-30 octobre 2015), A. BAUDIN et L. MORELLE (dir.), Paris, 2016, p. 161-182).

résultant de choix réfléchis et fortement signifiants, entre imitation et démarcation par rapport à leur prédécesseur ou à leurs contemporains⁶⁴.

L'évêque bénissant (XII^e-XIII^e siècles)

Les évêques de Troyes optent, dès les origines et jusqu'au début du XIV^e siècle, pour une figuration personnelle les présentant debout, de face, bénissant de la main droite et tenant de l'autre la crosse, insigne de leur mission pastorale à la tête du diocèse, le tout sur une matrice en navette plus appropriée aux représentations de personnages en pied. Ce code iconographique aussi stéréotypé que fonctionnel, également développé par la plupart des sceaux d'abbés, évoque à n'en pas douter le rite liturgique de la bénédiction finale et du renvoi, et répond à celui tout aussi rigide et efficace du chevalier en armes mis en place à la même époque par le groupe des *bellatores*. Il constitue la représentation traditionnelle des prélats dans la sculpture ou l'art du vitrail, au bras sud du transept de la cathédrale de Chartres ou dans le célèbre cortège des suffragants des baies hautes du chœur de l'église métropolitaine rémoise. À Troyes, elle est présente dans le cycle des statues de saints évêques adossées (Loup, Bernard, Pierre et Paul)⁶⁵, sous des dais d'architecture, aux piliers du chœur de la cathédrale (vers 1210-1220), ainsi que dans la figuration de l'archevêque de Sens, Pierre de Corbeil, à l'intérieur de la baie 207, qualifiée de « Vitrail du Pouvoir et de la hiérarchie ecclésiastique », dans les fenêtres hautes du même chœur (vers 1228-1235)⁶⁶. Seul à s'écarter de ce cadre général, Mathieu de Provins (1169-1180), qui opte pour une représentation assise, sur une cathèdre à tête et pieds d'animaux, tenant la crosse de la main gauche et présentant un livre ouvert de la droite (n° 5). On remarquera qu'à l'intérieur de la province de Sens, la plus grande partie des suffragants sont figurés debout tout au long des XII^e et XIII^e siècles, à l'exception notable de plusieurs prélats parisiens et de cet exemple troyen. Strictement contemporains de la réalisation de la matrice de Mathieu, le premier sceau comme archevêque de Sens de Guillaume de Champagne⁶⁷, élu en 1168, et celui de Maurice de Sully, élu en 1160⁶⁸, s'inscrivent dans ce modèle.

Évoluant dans un espace compris entre 60 et 80 cm de haut, l'évêque est revêtu de tous les ornements du costume épiscopal, bien que certains éléments – étole, anneau, gants et sandales notamment – en soient, sinon absents, du moins souvent très difficiles à distinguer. Il

⁶⁴ Ces aspects ont été magistralement développés, pour l'ensemble des sceaux ecclésiastiques de quatre diocèses saxons, par Isabelle Guerreau dans sa thèse de doctorat, désormais éditée : *Klerikersiegel der Diözesen Halberstadt, Hildesheim, Paderborn und Verden im Mittelalter (um 1000-1500)*, Hanovre, 2013. La question des attributs, de la typologie et de la structuration des sceaux épiscopaux a été étudiée par Jean-Luc Chassel : « Le langage des attributs dans les sources sigillaires du Moyen Âge. Emblématique, institutions et société », dans *Des signes dans l'image. Usages et fonctions de l'attribut dans l'iconographie médiévale (du concile de Nicée au concile de Trente)*. Actes du colloque de l'EPHE (Paris, INHA, 23-24 mars 2007), Michel PASTOUREAU et Olga VASSILIÉVA-CODOGNET (éd.), Turnhout, 2014 (*Répertoire iconographique de la littérature du Moyen Âge, les études du RILMA*, 3), p. 157-190. On pourra encore se reporter au travail pionnier mais désormais ancien d'Auguste COULON : « Éléments de sigillographie ecclésiastique française », *Introduction aux études d'histoire ecclésiastiques locales*, Victor CARRIÈRE (dir.), Paris, t. 2, 1934, p. 109-215.

⁶⁵ Charles FICHOT, *Statistique monumentale du Département de l'Aube*, Troyes, 1894, t. 3, p. 294-295.

⁶⁶ Elizabeth Pastan et Sylvie Balcon-Berry ont montré que ce programme iconographique, en particulier celui de la statuaire, avait été commandé et réalisé sous le pontificat d'Hervé dans le contexte du conflit l'opposant à la comtesse Blanche de Navarre au sujet du droit d'usure (E. C. PASTAN et S. BALCON-BERRY, *Les vitraux du chœur de la cathédrale de Troyes, XIII^e siècle*, coll. *Corpus vitrearum* (France, vol. II), Paris, 2006, p. 27 et p. 436-444).

⁶⁷ Arch. nat., sc/D 6385 et sc/6386. A. BAUDIN, *Emblématique et pouvoir en Champagne...*, n° 38-39.

⁶⁸ Arch. nat., sc/D 6782.

porte donc superposés les vêtements liturgiques du prêtre et du diacre, l'aube, puis la dalmatique et enfin la chasuble que les bras soulèvent en plis amples et symétriques comme sur les sceaux de Garnier de Traînel. Ceux d'Hervé et de Nicolas de Brie la présentent ornée d'une large bande d'orfrois. L'amict recouvre le col, tandis que le manipule, particulièrement net sur le sceau de Guichard, apparaît au début de la décennie 1190 au poignet gauche de l'évêque. La mitre, portée par les plus hautes dignités ecclésiastiques, complète la paramentique⁶⁹. D'abord coiffés d'un bonnet, à l'image de Philippe de Pont, les évêques de Troyes arborent sous le pontificat d'Hatton, en 1135 au plus tard, le premier modèle, bilobé ou bossu, remarqué par Jean-Luc Chassel sur le sceau de l'archevêque Hugues de Rouen vers 1130 ou, dans le diocèse voisin de Châlons, sur ceux de Guillaume de Champeaux et d'Herbert⁷⁰. La coiffe évolue avec Mathieu de Provins, élu en 1169, et sans doute Manassès de Pougy et Haïce de Plancy, vers un bonnet à fond bas, bordé d'une bandelette ceignant le front, nouée par derrière de manière à laisser retomber deux longs fanons le long des épaules et présentant de chaque côté une proéminence arrondie en forme de corne, d'où son nom de mitre cornue. Puis, entre la fin du XII^e et la première décennie du XIII^e siècle selon les diocèses, cette coiffe change d'aspect pour faire place à la mitre pointue dont les pans sont positionnés de face, l'un derrière l'autre, rappelant, pour Guillaume Durand, les deux testaments avec lesquels l'évêque doit frapper, comme avec deux cornes, les ennemis de la Foi⁷¹. À Troyes, Garnier de Traînel est le premier à la porter en 1193 (n° 8).

L'absence d'intaille sur les sceaux de ces prélats est à noter. Témoignage luxueux du raffinement d'un prince, les pierres gravées, auxquelles l'imaginaire médiéval accorde des vertus thérapeutiques et prophylactiques, renforcent à la fois la valeur identitaire de l'empreinte et apportent un surcroît de sécurité contre les entreprises de falsification⁷². Au Moyen Âge, des gemmes de grande qualité viennent orner un grand nombre de matrices ecclésiastiques et les anneaux épiscopaux, souvent requis pour un usage sigillaire, portent une pierre précieuse, taillée, mais non gravée, enchâssé dans la monture à l'image des exemplaires conservés de Manassès de Pougy ou d'Hervé (saphir), de Nicolas de Brie (rubis) ou de Pierre d'Arcis (émeraude) ou du témoignage des inventaires après décès d'Étienne de Givry et d'Henri de Poitiers cités plus haut (rubis et saphir)⁷³. Cette absence étonne à Troyes, dans cette aire

⁶⁹ J.-L. CHASSEL, « Le langage des attributs dans les sources sigillaires du Moyen Âge... », p. 177-186. Voir aussi : Michèle BEAULIEU et Jeanne BAYLÉ, « La mitre épiscopale en France, des origines à la fin du XV^e siècle », dans *Bulletin archéologique du Comité des travaux historiques et scientifiques*, 1973-A, p. 41-97.

⁷⁰ J.-L. CHASSEL, « Le langage des attributs... », p. 180 et fig. 20 ; A. BAUDIN, « *Stigilli nostri impressione signavimus...* », p. 25 et fig. 1.

⁷¹ Évêque de Mende (1286-1296), Guillaume Durand est notamment l'auteur d'un célèbre traité de liturgie, le *Rational*, composé dans les années 1280 : *Rational ou Manuel des divins offices de Guillaume Durand*, Charles BARTHÉLEMY (éd.), 5 vol., Paris, 1854.

⁷² J.-L. CHASSEL, « De la diplomatique à la glyptique : notes sur l'usage des intailles sigillaires au Moyen Âge », dans *Retour aux sources. Textes, études et documents d'histoire médiévale offerts à Michel Parisse*, Paris, 2004, p. 43-53. Les études sur l'utilisation des intailles en sigillographie s'appuient sur l'important travail de recension de Germain DEMAY, « Des pierres gravées employées dans les sceaux du Moyen Âge », publié en préface de l'*Inventaire des sceaux de l'Artois*, Paris, 1877. Cette question a suscité ces dernières années de nombreux travaux : Laurent MACÉ, « L'intaille et le sceau : la question du modèle dans la pratique sigillaire médiévale », dans *Les Cahiers de Saint-Michel de Cuxa*, n° 37, 2006, p. 211-220 ; A. BAUDIN, « Les intailles dans les sceaux de la maison de Blois-Champagne aux XII^e XIII^e siècles : raffinement des élites et phénomène de mode », dans *Les sceaux, sources de l'histoire médiévale en Champagne*. Actes des tables rondes de la SFHS (Troyes, 14 septembre 2003 ; Reims, 9 octobre 2004), J.-L. CHASSEL (dir.), Paris, 2007, p. 117-123 ; Martin HENIG, « The Re-use and Copying of Ancient Intaglios set in Medieval Personal Seals, mainly found in England: An aspect of the Renaissance of the 12th Century », dans *Good Impressions. Image and Authority in Medieval Seals*, Actes du colloque de Londres (British Museum, 16-17 février 2007), Noël ADAMS, John CHERRY et James ROBINSON (ed.), Londres, 2008 p. 25-34 ; Caroline SIMONET, « Le nu antique sur les sceaux du Moyen Âge : le remploi d'intailles (fin du XII^e-milieu du XIV^e s.) », dans *Bulletin monumental*, t. 173-4, 2015, p. 349-356.

⁷³ Arch. dép. Aube, G 2645 ; N. HANY-LONGUESPÉ, *op. cit.*, n° 8, 20, 23 et 25.

d'influence des membres de la maison de Blois-Champagne qui furent parmi les plus grands collectionneurs de pierres antiques connus pour les XII^e et XIII^e siècles. Le comte Thibaud IV (1201-1253) témoigne à lui seul de cet engouement, les sept matrices successivement en usage pendant les cinquante-deux années de son principat présentant six intailles différentes, certaines utilisées plusieurs fois selon des agencements tout aussi subtils que variés⁷⁴. Il est traditionnellement avancé que cet attachement pour les pierres antiques fut décuplé avec l'arrivée massive en Occident, après 1204, des camées et intailles issus du démembrement des châsses de la cité impériale⁷⁵. Les Champenois, à l'origine de la Quatrième croisade, ne revinrent en effet pas sur leurs terres les mains vides. Pour preuve, les reliques et les objets précieux que les chapelains de l'évêque Garnier de Traînel, aumônier de l'expédition, ramenèrent à Troyes nécessitèrent le redéploiement du trésor de la cathédrale dans l'une des chapelles rayonnantes de l'édifice gothique alors en construction⁷⁶. Pour autant, l'usage des gemmes montées sur les matrices de sceau, loin d'être généralisé, semble davantage avoir été la marque d'une certaine mondanité et un outil au service de la promotion des plus hauts lignages comme en attestent les rares prélats à avoir succombé à la mode au sein de la province de Sens : l'archevêque Guillaume-aux-Blanches-Mains (v. 1172-1176), frère du comte de Champagne, l'évêque d'Auxerre Hugues de Noyers (1204), celui de Paris Pierre de Nemours (1211) et celui de Nevers Gérard de Bazoches (1223)⁷⁷.

Au pourtour, enfin, la légende en latin développe le prénom du prélat et une titulature au génitif (+ *Sigillum X Trecensis episcopi*), que vient parfois compléter la formule *Dei gracia*. Cette référence au pouvoir d'essence divine de l'évêque, apparue de manière sporadique dans la légende des sceaux de Hatton et de Mathieu de Provins au XII^e siècle, devenue systématique depuis l'épiscopat de Jean de Nanteuil, figurait déjà dans la titulature de la suscription des actes épiscopaux depuis Philippe de Pont⁷⁸. Cette formule, employée de manière aléatoire par le métropolitain de Sens comme par l'ensemble de ses suffragants tout au long du XII^e siècle, se fixe définitivement dans les légendes de sceaux des prélats de cette province à partir du second tiers du siècle suivant⁷⁹.

⁷⁴ A. BAUDIN, *Emblématique et pouvoir en Champagne...*, p. 115-125 et « Les intailles dans les sceaux de la maison de Blois-Champagne aux XII^e-XIII^e siècles », *op. cit.*

⁷⁵ Inès VILLELA-PETIT (dir.), *1204, la quatrième croisade*. Catalogue de l'exposition à Paris et Blois (8 octobre 2005-15 janvier 2006), dans *Revue française d'héraldique et de sigillographie*, n^o 73-75, 2005.

⁷⁶ N. HANY-LONGUESPÉ, *op. cit.*, p. 37-61 ; Jannic DURAND, « La quatrième croisade : les reliques et les reliquaires de Constantinople », dans *1204, la quatrième croisade*, p. 55-78.

⁷⁷ Arch. nat., sc/D 6386^{ms}, sc/D 6343^{ms}, sc/B 893 et sc/St 2799 (Guillaume-aux-Blanches-Mains), sc/D 6477^{ms} (Hugues de Noyers), sc/D 6785^{ms} (Pierre de Nemours) et sc/D 6746^{ms} (Gérard de Bazoches). Jean-Luc Chassel a montré que l'intaille de Pierre de Nemours constituait un remploi de la pierre utilisée dans le contre-sceau de son père Gautier le Chambrier (J.-L. CHASSEL, « De la diplomatique à la glyptique... », p. 49). Au sujet des sceaux de Guillaume-aux-Blanches-Mains : A. BAUDIN, *Emblématique et pouvoir en Champagne...*, n^o 38-39.

⁷⁸ *Philippus, Dei gratia Trecensis episcopus* (1108 ; Arch. dép. Aube, 20 H 8) ; *Ego H[enricus], Dei miseratione Trecensis episcopus* (v. 1145-1169 ; Arch. dép. Aube, 4 H 39, n^o 3) ; *Garnerius, Dei gratia Trecensis episcopus* (1200 ; Arch. dép. Aube, 3 H 698) ; *N[icholaus], Dei gratia Trecensis ecclesie minister humilis* (1266 ; Arch. dép. Marne, G 1548) ; *Henricus, Dei gratia episcopus Trecensis* (1359 ; Arch. dép. Aube, G 3497) ; *Ludovicus, miseratione divina Trecensis episcopus* (1478 ; Arch. dép. Aube, 7 H 19).

⁷⁹ À Sens, la formule apparaît une première fois avec Henri Sanglier dans le premier quart du XII^e siècle (Arch. nat., sc/D 6382) et devient incontournable à partir de l'épiscopat de Gautier Cornut (1221-1241 ; sc/D 6390).

Le cadre architectural, au service de la représentation sacrée (fin XIII^e-XV^e siècle)

À partir de 1269, Jean de Nanteuil apparaît sous un dais gothique, symbolisant l'intérieur de son église, peut-être inspiré du cycle des statues d'évêques et de saints du chœur de la cathédrale évoqué plus haut et de toute évidence en écho à la mode initiée quelques années auparavant pour les effigies sigillaires des reines et des princesses (n° 14)⁸⁰. Il semble que l'évêque de Troyes ait été, parmi ses confrères de la province de Sens et bien avant le métropolitain Étienne Bécard en 1292, le plus précoce à opter pour ce type de représentation⁸¹. Un siècle plus tard, ce choix sera devenu habituel pour les princes de l'Église qui redoubleront alors de créativité dans des modèles extrêmement élaborés, servant de cadre à une représentation sacrée, dont les sceaux des archevêques de Reims Jean de Craon (1355-1373) et Jean Jouvenel des Ursins (1449-1473) ou de l'abbé de Clairvaux Pierre de Virey (1471-1496) constituent en Champagne les exemples les plus spectaculaires⁸². À Troyes, Henri de Poitiers (1353-1370), Pierre d'Arcis (1377-1395) et Étienne de Givry (1395-1426) – pour ce que nous pouvons en apercevoir sur l'empreinte inédite de ce dernier (n° 19) –, usent, dans un style assez proche, d'un même décor raffiné⁸³. Dans une niche surmontée d'un dais ouvragé, saint Pierre trône, coiffé de la tiare et nimbé, bénissant et tenant les clefs. De part et d'autre, les niches latérales offrent deux anges priant, sortant à mi-corps d'une sorte de chaire ouvragée. Au-dessous, sous une arcade en plein cintre, l'évêque est agenouillé, la tête levée vers le saint, les mains jointes sur la crosse, entouré d'écus aux armes du chapitre cathédral et de son lignage. Ces espaces structurés, très élaborés et finement ciselés, offrent à l'artiste le loisir d'occuper l'ensemble de l'espace offert par le champ du sceau et de faire preuve de son talent pour intégrer plusieurs niveaux de lecture, au moyen d'édicules de fantaisie de plus en plus sophistiqués et dans une multiplication de compartiments architecturés à colonnettes et pinacles. De ce point de vue, les sceaux de Jean Léguisé (nos 20-22 ; ill. 5) constituent sans nul doute un aboutissement, tant le talent de l'orfèvre – assurément le même graveur pour les trois matrices – excelle dans la profusion des détails et la qualité de la ciselure. Composé dans un cadre architectural identique à celui des deux sceaux précédents, le modèle met cette fois en scène saint Pierre entouré, non pas d'anges, mais de saint Loup et de sainte Mâtie. Issu de la bourgeoisie troyenne, fidèle au Dauphin, Jean Léguisé avait été élu à l'unanimité par le chapitre le 12 juin 1426 contre l'avis des autorités anglaises qui occupaient alors la ville⁸⁴. Dans ce contexte, l'évocation des deux grandes figures protectrices du diocèse de Troyes, dont les reliques étaient vénérées à la cathédrale et auxquelles tant de miracles étaient attribués, n'est peut-être pas le fruit du hasard. À la droite de Pierre, saint Loup (426-479), l'évêque qui avait protégé la cité des Tricasses contre Attila, mais qui avait aussi prêché en Angleterre contre l'hérésie du pélagianisme, est figuré enfonçant une épée dans la gueule d'un dragon,

⁸⁰ Marguerite de Provence est la première reine de France à s'inscrire dans ce cadre architectural dans le second tiers du XIII^e siècle (Marie-Adélaïde NIELEN, *Corpus des sceaux français du Moyen Âge*, t. 3 : *Les sceaux des reines et des enfants de France*, Paris, 2011, n° 16, p. 76).

⁸¹ Arch. nat., sc/D 6397 (d'après une empreinte de 1308). Ailleurs en Champagne, l'archevêque de Reims Pierre Barbet (1274-1298) figure sous un clocheton (sc/D 6349), l'évêque de Langres Jean de Rochefort (1294-1305) sous une arcature trilobée (sc/Ro 407) et celui de Châlons Jean III Happe (1340-1353) sous un dais gothique (sc/Ch 1548).

⁸² Arch. nat., sc/Ch 1498 (Jean de Craon), sc/F 5927 (Jean Jouvenel des Ursins) et sc/F 6991 (Pierre de Virey). A. BAUDIN, « Sceller à Clairvaux et dans sa filiation champenoise du XII^e au XV^e siècle », dans *Clairvaux. L'aventure cistercienne*. Catalogue d'exposition (Troyes, 5 juin-15 novembre 2015), A. BAUDIN, Nicolas DOHRMANN et Laurent VEYSSIERE (dir.), Paris, 2015, p. 172-183, à la p. 179.

⁸³ Saint Pierre est déjà présent aux contre-sceaux de Robert, Hervé et Guichard.

⁸⁴ Arch. dép. Aube, G 2552 (procès-verbal d'élection).

personnification du Mal et du danger que représentait autrefois Attila, mais qui, dans une allusion qui ne trompe alors personne, symbolise, sinon Henri VI, du moins l'occupant anglais dans son ensemble⁸⁵. De l'autre côté, sainte Mâtie, une jeune vierge troyenne du IV^e siècle réputée morte en martyre, tient de la main droite, non pas la palme, mais un lis matérialisant l'attachement du prélat au Capétien et son espoir de voir celui-ci reconquérir son trône⁸⁶. Il est tout à fait remarquable et significatif que l'évêque de Troyes ait fait le choix d'une même iconographie pour son grand sceau, renouvelé à une date qui ne nous est pas connue, et pour le sceau de la chambre. Il est très probable que le prélat, dans ce contexte, passa commande en même temps des deux matrices au même orfèvre. Cette loyauté à l'égard de Charles VII marque un tournant décisif en 1429 lorsque Jean Léguisé conduit une délégation de notables troyens au devant du roi et de Jeanne d'Arc auxquels il ouvre les portes de la Cité le 10 juillet. Le roi, qui anoblira bientôt l'évêque de Troyes et l'ensemble de sa famille, entend la messe dans la cathédrale, placée sous la dédicace des saints Pierre et Paul le 20 juillet 1430⁸⁷. Ce sont donc très naturellement ces deux colonnes de l'Église, qui accompagnaient déjà l'effigie de l'évêque Robert dans les années 1220 (n° 11), que Louis Raguier (1450-1483) choisit pour son grand sceau, figurant dans une double niche ouvragée selon une iconographie fixée au XIII^e siècle (n° 23) : à gauche Pierre tient les clefs du Royaume des Cieux et le Nouveau Testament, le livre de la Nouvelle Loi qui abolit l'Ancienne ; à droite, Paul tient ses Épîtres et l'épée de son martyre. Le neveu et successeur de Louis Raguier, Jacques (1483-1518), reviendra à la seule représentation de saint Pierre dans une niche à contreforts, non pas en pape, mais en apôtre, vêtu d'un manteau et tenant les clés (n° 25).

Ill. 5. Lettres d'indulgence de Jean Léguisé
en faveur du Chapitre Saint-Urbain de Troyes
(1448)
Arch. dép. Aube, 10 GV 5. © Département
de l'Aube, Noël Mazières.



⁸⁵ François MORLOT, *La vie des saints et saintes de l'Aube. Dix-huit siècles d'histoire*, Paris, 1998, p. 93-128.

⁸⁶ L'histoire de sainte Mâtie n'a jamais fait l'objet d'une compilation hagiographique. Sa vie est donc connue par plusieurs récits relatant notamment l'épisode du miracle des roses. Domestique chez un boulanger, Mâtie distribuait du pain aux pauvres en abondance sans que la quantité ne diminuât. Son maître, voulant la mettre à l'épreuve, jeta un jour des braises ardentes dans le tablier de la jeune fille, lesquelles se transformèrent en roses. Son corps était vénéré depuis le IX^e siècle dans une chapelle dédiée à la sainte à l'intérieur de la cathédrale, où se produisaient de nombreux miracles. En 1235, Régnier de Saint-Quentin fonde à perpétuité un autel en l'honneur de la sainte avec des revenus pour deux chapelains. Le culte de sainte Mâtie, célébré le 7 mai dans le sanctoral troyen, était encore important au XIX^e siècle. (F. MORLOT, *op. cit.*, p. 249-254). À la Révolution, la châsse est profanée mais quelques reliques sont sauvées, authentifiées en 1811 par Étienne Antoine de Boulogne, évêque de Troyes (1808-1825), et placées dans un reliquaire avec celles de sainte Héléne d'Athyra, aujourd'hui conservé au Trésor de la cathédrale (N. HANY-LONGUESPÉ, *op. cit.*, p. 67-70 et p. 138-140).

⁸⁷ Joseph ROSEROT DE MELIN, *Bibliographie commentée des sources d'une histoire de la cathédrale de Troyes*, t. 1, Troyes, 1966.

Le sceau épiscopal, vecteur de la propagande du lignage

De même que les décors sculptés des édifices civils et religieux se couvrent d'écus aux armes de leurs commanditaires, ce cadre monumental fictif forme dès son apparition un support privilégié de l'héraldique. Véritable outil de communication politique, les armoiries constituent en effet un signe de personnalisation et d'identification et prolifèrent, au cours des deux derniers siècles du Moyen Âge, en tant qu'ornements décoratifs et marques de propriété, envahissant les objets du quotidien et toute la production artistique et intellectuelle au sein de laquelle l'artisanat des matrices ne fait pas exception⁸⁸. Pour autant, l'héraldique ecclésiastique n'apparaît qu'assez tard au regard de la pratique en usage dans la classe aristocratique, une fois établi son caractère familial et héréditaire, c'est-à-dire rarement avant la seconde moitié du XIII^e siècle. À Troyes, ce sont d'abord les armoiries du chapitre cathédral (*de gueules à une crosse d'argent posée en pal, accompagnée de deux clés du même, adossées de quatre fleurs de lis du même, deux en chef et deux en pointe*)⁸⁹ qui viennent orner de manière allusive le champ des sceaux ou des contre-sceaux de Jean de Nanteuil (quatre fleurs de lis de part et d'autre de l'effigie du prélat ; une crosse en pal accompagnée de quatre fleurs de lis au contre-sceau) et de Guichard (une clé et une fleur de lis de part et d'autre de l'évêque sur le sceau ; de la tête de saint Pierre sur le contre-sceau). Avec Pierre d'Arcis (n° 18), Étienne de Givry (n° 19) et Jean Léguisé (n° 20-22), l'écu du chapitre est associé aux armoiries du lignage de l'évêque dans le registre inférieur du sceau, tandis que Louis Raguier, puis son neveu Jacques, dont les armoiries côtoient celle du chapitre sur la façade de la cathédrale⁹⁰, ne font figurer que le seul écu de leur lignage (*d'argent au sautoir de sable, cantonné de quatre perdrix au naturel*), posé sur une crosse et tenu par un ange à mi-corps dans le cas de Jacques Raguier. Seul, Henri de Poitiers (n° 16-17), au milieu du XIV^e siècle, fait le choix d'écarter l'écu du chapitre pour retenir, à droite, les armes de son lignage (*d'azur à six besants d'argent en 3, 2, 1, au chef d'or*), à gauche, son propre écu brisant les armes familiales au moyen d'une crosse posée en pal et brochant sur le tout⁹¹.

Pour les prélats, comme pour l'ensemble des élites aristocratiques et bourgeoises, le sceau est, à la fin du Moyen Âge, l'un des meilleurs moyens d'expression héraldique au même titre que la statue, le monument funéraire, le vitrail, le plafond, le carreau de pavement, le vêtement, la monnaie ou le manuscrit⁹². À cet égard, le mécénat d'Étienne de Givry et de Louis Raguier, deux évêques amateurs de livres enluminés qui contribuèrent à dynamiser la production artistique troyenne dans le courant du XV^e siècle, est particulièrement révélateur⁹³ : d'Étienne de Givry, la Bibliothèque nationale de France conserve un *Pontifical* (v. 1405-1410)

⁸⁸ M. PASTOUREAU, *Traité d'héraldique*, 2^e éd., Paris, 1993, p. 63.

⁸⁹ Ch. LALORE, *Le sceau et les armoiries du chapitre de la cathédrale de Troyes*, Troyes, 1887.

⁹⁰ Ch. FICHOT, *op. cit.*, t. 3, p. 179-180.

⁹¹ Il paraît légitime de se demander si une erreur héraldique n'est pas à l'origine de la gravure d'une nouvelle matrice par Henri de Poitiers et Jean Léguisé : le premier grand sceau d'Henri présentait deux écus parfaitement identiques aux armes du lignage ; celui de Jean Léguisé omettait les deux fleurs de lis en pointe de l'écu du chapitre.

⁹² Le Musée des Beaux-arts de Troyes conserve un carreau de pavement du XV^e siècle aux armes de la famille Raguier provenant de l'église d'Avant-lès-Ramerupt (L. LE CLERT, *Carrelages vernissés, incrustés, historiés et faïencés. Catalogue contenant la description, l'histoire et le dessin des diverses pièces qui font partie de la collection du Musée de Troyes*, Troyes, 1892, n° 129). Il n'existe pas de monnayage des évêques de Troyes pour la période étudiée. Les deux types attribués à Robert et Étienne de Givry par Jacques-Paul Migne dans son *Encyclopédie théologique* (t. 32, 1852, p. 1409-1410) sont en réalité des monnaies des comtes de Champagne Hugues et Thibaud II. Sur cette question, voir les travaux d'inventaire des monnaies féodales champenoises de Christophe Adam, en particulier : *La monnaie de Troyes (561-1773)*, Versailles, 2008.

⁹³ François AVRIL, « Les artistes et les œuvres. L'enluminure à Troyes de la période du style gothique international aux débuts de la Renaissance (1400-1520) », dans *Très riches heures de Champagne. L'enluminure en Champagne à la fin du Moyen Âge*, F. AVRIL, Maxence HERMANT et Françoise BIBOLET (dir.), Paris, 2007, p. 35-57, notamment aux p. 37-39.

extrêmement soigné, attribué au Maître des Heures de Troyes, dont le premier folio est orné dans la marge inférieure de deux écus aux armes du chapitre cathédral et de la maison de Givry (*d'azur à trois têtes de lion arrachées d'azur, lampassées de gueules*)⁹⁴ ; du second témoignent le *Lectionnaire à l'usage de Troyes* (v. 1410-1420 et 1460-1470)⁹⁵ ou l'*Opus ruralium commodorum* (v. 1450-1483)⁹⁶, possédant tous deux la marque d'appartenance héraldique de la maison Raguier.

En s'éloignant du formalisme des modèles épiscopaux des XII^e et XIII^e siècles, les prélats troyens de la fin du Moyen Âge optent pour les codes sigillaires des hauts dignitaires ecclésiastiques de leur époque qu'ils adaptent au moyen d'un discours emblématique particulièrement maîtrisé⁹⁷. Certes, les armoiries semblent n'y occuper qu'une place secondaire. Pourtant, derrière le culte rendu à saint Pierre ou aux saints locaux, derrière l'apparente modestie ou l'incontestable piété de la plupart des évêques demandant à être figurés en orants au registre inférieur du sceau, cette mise en scène armoriée constitue un vecteur essentiel de la propagande du lignage et de l'ascendance aristocratique des prélats, voire, dans le cas de Jean Léguisé, de la promotion d'un fils de marchand teinturier. En 1483-1484, le sceau de Jacques Raguier apparaît comme le prolongement de ce processus emblématique (n° 25), l'écu porté par un ange soulignant à la fois le caractère divin du pouvoir épiscopal et les origines aristocratiques d'une famille qui venait de donner successivement deux prélats au diocèse de Troyes⁹⁸.

Les graveurs et leurs sources d'inspiration

Il reste à dire un mot des graveurs de ces sceaux, de la qualité de leur travail et de leurs sources d'inspiration. Un exercice qui relève d'une forme de gageure lorsque les matrices sont perdues et que l'œil de l'historien doit porter son jugement à partir de cires souvent uniques et parfois de mauvaise impression.

L'anonymat dans lequel est tenu l'artiste médiéval ne facilite pas notre compréhension de la commande de ces objets. Les quelques noms d'orfèvres connus, une cinquantaine pour l'Angleterre et les Pays-Bas, une centaine ou plus pour la France et l'Allemagne, concernent exclusivement les XIV^e et XV^e siècles⁹⁹. Certains sont des artisans locaux spécialisés comme ceux qui réalisent les cinquante matrices en argent et parfois en or pour les ducs de Bourgogne entre

⁹⁴ Bibl. nat. Fr., ms. lat. 962, fol. 1. F. AVRIL, M. HERMANT et F. BIBOLET (dir.), *Très riches heures de Champagne*, n° 3, p. 84-85.

⁹⁵ Bibl. nat. Fr., N.a.l. 2629. *Ibid.*, n° 25, p. 140-141.

⁹⁶ MGT, ms. 264. P. PALASI, *op. cit.*, t. 2, p. 576.

⁹⁷ Le succès de plus en plus grand des armoiries à l'époque moderne et les conséquences d'un mandement de François I^{er} de 1535 réservant aux seuls nobles le droit de porter des armoiries timbrées entraîne une rupture importante dans l'iconographie des sceaux épiscopaux. Désormais en effet, le sceau héraldique est la règle, les prélats troyens ne retenant pour seule image que celle de leurs armoiries familiales, timbrées d'un certain nombre d'ornements indiquant leur rang et leur dignité (mitre, crosse, chapeau) : Denis-François Bouthillier de Chavigny (1678-1716 ; Arch. nat., sc/D 6918), Mathias Poncet de La Rivière (1743-1758 ; Arch. nat., sc/D 6919), Jean-Baptiste Marie Champion de Cicé (1758-1761 ; Arch. nat., sc/D 6921) et Claude-Mathias-Joseph de Barral (1761-1790 ; Arch. nat., sc/D 6922).

⁹⁸ L'ange comme support de l'écu apparaît dans le système emblématique capétien à partir du deuxième tiers du XIV^e siècle, légitimant encore un peu plus l'essence divine du pouvoir royal, dans le contexte notamment des revendications anglaises au trône de France qui aboutiront bientôt à la guerre de Cent Ans (Hervé PINOTEAU, *La symbolique royale française, V-XVIII^e s.*, La Roche-Rigault, 2004, p. 466).

⁹⁹ M. PASTOUREAU, « Les graveurs de sceaux et la création emblématique », dans *Artistes, artisans et production artistique au Moyen Âge. Actes du colloque international (CNRS-Université Rennes 2, 2-6 mai 1983)*, Xavier BARRAL I ALTET (dir.), Paris, 1986, t. 1 : *Les hommes*, p. 515-522, aux p. 516-517.

1364 et 1480 et que signalent les livres de comptes, d'autres sont des artistes de cour de talent comme Jean Pucelle et plus tard Benvenuto Cellini¹⁰⁰. Ainsi que le montrent les travaux de Marc Gil en ce domaine, le sceau constitue un relais essentiel pour les nouvelles créations iconographiques, les graveurs appartenant, pour les créations les plus soignées, au milieu des orfèvres, des *incisores sigillorum* très au fait des modes¹⁰¹. Avant cette période, seules des comparaisons stylistiques permettent, parfois, de reconnaître le travail sinon d'un atelier au moins d'un même courant artistique¹⁰².

Au sein de leur génération, les sceaux d'Henri de Carinthie (n° 4), évêque de Troyes élu en 1145, et d'Alain de Flandre, évêque d'Auxerre élu en 1152, méritent une attention particulière (ill. 6-7). Ils offrent le modèle de prélats figés dans la même position et dans des attitudes similaires, debout de face, coiffés d'une mitre cornue, bénissant de la main droite et tenant la crosse de la main gauche, laquelle est ramenée sur la poitrine. L'impression des matrices en navette forme une cuvette et fait apparaître la marque d'appendices de préhension au-dessus de la croix scandant le début de la légende. Les éléments les plus remarquables concernent également le dessin de la chasuble, formant une pointe arrondie sur le devant, et présentant des plis identiques au poignet gauche, ou encore une crosse tenue de biais dont la volute tournée vers l'extérieur mord au même endroit de la légende. Les deux hommes se connaissaient bien. Tous deux cisterciens et proches de saint Bernard, le premier était entré vers 1123 à Morimond avant de prendre la tête de la colonie partie fonder, en 1133, l'abbaye de Villers-Bettnach. Quant au second, un ancien écolâtre de Lille, il avait été « capturé » par l'abbé de Clairvaux en 1131 et avait été choisi pour fonder la seule abbaye de moines blancs du diocèse de Troyes à cette date, Larrivour, en 1140¹⁰³. Appartenant certes à deux rameaux distincts de l'Ordre, Henri et Alain avaient sans doute fréquenté ensemble les réunions du chapitre général qui se tenaient depuis 1119. Leur relation était devenue plus étroite après l'élection d'Henri sur le siège épiscopal en 1145, celui-ci multipliant, à la requête d'Alain, les confirmations sous son sceau des privilèges et libéralités en faveur de Larrivour et accomplissant, entre 1145 et 1152, l'importante donation du domaine qui sera à l'origine, quelques années plus tard, de la grange bien nommée de Don-l'Évêque.

Le rapport au sceau d'un nouvel évêque est sans doute imprégné du regard qu'y porte

¹⁰⁰ René LAURENT, *Les sceaux des princes territoriaux belges du X^e siècle à 1482*, Bruxelles, 1993, t. 1, p. 134-135 ; Pierre-Yves LE POGAM, « La matrice du grand sceau de l'Hôpital Saint-Jacques-aux-Pèlerins par Jean Pucelle », dans *Bulletin de la société nationale des antiquaires de France*, 1994, p. 33-43 ; Sophie DAVID, « Sceau du cardinal Hippolyte II d'Este par Benvenuto Cellini (Florence, 1500-1571) », dans *L'Estampille-L'Objet d'art*, n° 343, janvier 2000, p. 85-85.

¹⁰¹ En 1326, Jean de Tournai, qui réalise le sceau de Charles IV, est qualifié de *tailleur sive scultor sigillorum*. À la même époque, les sceaux du comté d'Angoulême sont commandés à un incisor sigillorum (P.-Y. LE POGAM, *op. cit.*, p. 45). M. GIL, « L'enlumineur Jean Pucelle et les graveurs de sceaux parisiens : l'exemple du sceau de Jeanne de France, reine de Navarre (1329-1349) », dans *Pourquoi les sceaux ? La sigillographie nouvel enjeu de l'histoire de l'art*, Actes du colloque (Lille, 23-25 octobre 2008), M. GIL et J.-L. CHASSEL (éd.), Villeneuve d'Ascq, Ceges-Université Lille 3, 2011, p. 422-435 ; *Id.*, « Jean Pucelle and the Parisian Seal-Engravers and Goldsmiths », dans *Jean Pucelle. Innovation and Collaboration in Manuscript Painting*, Kyunghée PYUN et Anna D. RUSSAKOFF (éd.), London-Turnhout, 2013, p. 27-52.

¹⁰² Pierre BONY a été l'un des premiers à s'intéresser à cette question en opérant des rapprochements stylistiques par catégories de sigillants et par générations (P. BONY, *Un siècle de sceaux figurés, 1135-1235*, Paris, 2002). Nous-mêmes avons montré l'existence d'un atelier au service des comtes de Champagne et de leurs officiers entre 1186 et 1197 (A. BAUDIN, *Emblématique et pouvoir en Champagne...*, p. 128-129).

¹⁰³ Recommandé par Bernard au pape Eugène III et au roi Louis VII, Alain est élu évêque d'Auxerre le 30 novembre 1152 mais résigne sa charge et rentre à Larrivour vers 1167. Il séjourne alors souvent à Clairvaux où il meurt le 14 octobre 1185 ou 1186. Il est l'auteur d'une *Vita secunda sancti Bernardi* entre 1167 et 1171 (L. VEYSSIERE, « Le personnel de l'abbaye de Clairvaux au XII^e siècle », dans *Cîteaux-commentarii cistercienses*, t. 51, 2000, n° 9, p. 32 ; Abbé M. TERRE, « L'élection à l'évêché d'Auxerre du successeur du bienheureux Hugues de Mâcon », dans *Mélanges saint Bernard. XXIV^e Congrès de l'Association bourguignonne des sociétés savantes (Dijon, 1953)*, Dijon, 1954, p. 116-119 ; A. BAUDIN, « Larrivour, trentième fille de Clairvaux. Origines et constitution du temporel, v. 1137/1140-v. 1235 », dans *Mémoires de la Société académique de l'Aube*, t. CXXXIX, 2015, p. 441-466).



III. 6-7.

Moulages des sceaux d'Henri de Carinthie,
évêque de Troyes (1145-1169).

et d'Alain de Flandre, évêque d'Auxerre (1152-1167)

Arch. nat., sc/B977 et sc/B 919. © Archives nationales, Pôle Images.

l'institution dont il est issu, à plus forte raison lorsqu'il s'agit de l'ordre de Cîteaux qui demeure, au temps d'Henri de Carinthie et d'Alain, très prudent à l'égard de l'usage sigillaire. Il est donc probable qu'au moment de passer commande de la matrice de son sceau, le nouvel évêque d'Auxerre sollicita les conseils de son ami, voire qu'il eut recours aux services de l'atelier ou de l'artisan qui avait réalisé la matrice d'Henri sept années plus tôt.

L'apport récent de la recherche montre aussi avec éclat les liens existant entre les représentations sigillaires et les autres formes artistiques, à plus forte raison lorsque le sigillant, de par son statut social, trouve, dans l'enluminure, le vitrail, la sculpture ou l'art funéraire, d'autres occasions de se mettre en scène ou de célébrer son lignage¹⁰⁴. Le *Pontifical* d'Étienne de Givry, déjà évoqué, est orné au même premier folio d'une lettre initiale *Q* à l'intérieur de laquelle le prélat se prépare à la célébration de la messe¹⁰⁵. Son successeur Jean Léguisé pourrait être représenté dans la lettre initiale *S* d'un exemplaire bolonais de la *Summa super titulis Decretalium* d'Henri de Suse¹⁰⁶. Louis Raguier, dont l'épiscopat est marqué par la reprise des travaux de la nef de la cathédrale, commande une verrière pour la librairie du chapitre le

¹⁰⁴ Depuis 2007, tous les colloques de sigillographie ont placé ces sujets au cœur de leur problématique : N. ADAMS, J. CHERRY et J. ROBINSON (éd.), *Good Impressions. Image and Authority in Medieval Seals*, Actes du colloque de Londres (British Museum, 16-17 février 2007), Londres, 2008 ; M. GIL et J.-L. CHASSEL (éd.), *Pourquoi les sceaux ? La sigillographie nouvel enjeu de l'histoire de l'art*, Actes du colloque (Lille, 23-25 octobre 2008), Villeneuve d'Ascq, Ceges-Université Lille 3, 2011 ; J.-L. CHASSEL, Clément BLANC-RIEHL et A. VILAIN (éd.), *Matrices de sceaux. Un nouveau corpus pour des recherches pluridisciplinaires*, Actes de la journée d'études (Paris, INHA, 14 octobre 2014), *Revue française d'héraldique et de sigillographie*, t. 83, 2014 ; Marc LIBERT et Jean-François NIEUS (éd.), *Le sceau dans les Pays-Bas méridionaux, X^e-XIV^e siècles. Entre contrainte sociale et affirmation de soi*, Actes du colloque (Bruxelles-Namur, 27-28 novembre 2014), à paraître ; Jessica BERENBEIM, J. CHERRY and Lloyd DE BEER (éd.), *Seals and status (800-1700)*, Actes du colloque de Londres (British Museum, 4-6 décembre 2015), à paraître fin 2017.

¹⁰⁵ Bibl. nat. Fr., ms. lat. 962, fol. 1. Sur ces questions : Éric PALAZZO, *L'évêque et son image. L'illustration du Pontifical au Moyen Âge*, Turnhout, 1999.

¹⁰⁶ MGT, ms. 73. F. BIBOLET, « Deux chanoines et un évêque de Troyes au XV^e siècle : Guillaume Galeret, Étienne Grappin, Jean Léguisé », dans *Mémoires de la Société académique de l'Aube*, t. CXXVI, 2002, p. 137-148.

montrant en train de lire les célèbres *Postillae in Pentateucum* de Nicolas de Lyre alors très en vogue¹⁰⁷. À Troyes, la destruction de l'ensemble des tombeaux épiscopaux en 1778, puis du jubé, de la plus grande partie du trésor et de l'ensemble des statues de la cathédrale entre 1793 et 1797, ne permet pas, en dépit des sources archivistiques et iconographiques subsistantes, de connaître les éventuels modèles dans lesquels puisèrent les orfèvres et leurs commanditaires. Des comptes de la fin du Moyen Âge signalent par exemple l'existence de statues des saints Pierre et Paul au jubé, érigé sous l'épiscopat de Pierre d'Arcis entre 1385 et 1392, ainsi que sur le massif occidental de la cathédrale en cours de reconstruction qui purent inspirer l'artiste du grand sceau de Louis Raguier¹⁰⁸. Des représentations de saint Loup et de sainte Mâtie, qui auraient pu être des sources d'inspiration pour le graveur des matrices de Jean Léguisé, figuraient sur les verrières hautes du XIII^e siècle, mutilées lors d'un incendie en 1700, ainsi que dans la statuaire des années 1210-1220 et sans doute aussi sur leurs reliquaires¹⁰⁹.

La qualité des empreintes conservées confirme le talent, et sans doute aussi la renommée, des artistes qui furent au service, pour ne retenir que ces exemples, de Guichard (n^o 15), d'Henri de Poitiers (n^{os} 16-17) et de Jean Léguisé (n^{os} 20-22). L'extrême finesse des matrices de ce dernier personnage, la qualité des détails et de la ciselure, atteste à l'évidence le travail d'un graveur aussi habile qu'habitué à ce type de réalisations, au contact avec les tendances et les modes sigillaires des années 1420. Depuis le rattachement du comté de Champagne à la France, sous le règne de Philippe le Bel, les évêques de Troyes entretiennent des relations très étroites avec le pouvoir royal tels Pierre de Villiers, confesseur de Charles V¹¹⁰, ou Pierre d'Arcis, fils d'un clerc de la paneterie du roi, dont la protection de Jean II le Bon lui permet de cumuler plusieurs canonicats. Ils vivent la plupart du temps à Paris — Étienne de Givry possède un hôtel rue de Bièvre qu'il lègue à ses successeurs à sa mort en 1426¹¹¹ —, profitent de leur proximité avec les artistes de la cour, connaissent les usages et les évolutions de la chancellerie capétienne. La carrière parisienne de Jean Léguisé, élève du collège de Navarre puis lecteur à la faculté de décret de l'Université, l'a mis en relation avec les graveurs en vogue auprès de l'élite ecclésiastique. Élu en juillet 1395, Étienne de Givry dispose déjà de sa matrice au plus tard le

¹⁰⁷ F. BIBOLET, « Le mécénat troyen. Les bourgeois de Troyes à la fin du XV^e siècle », dans *Très riches heures de Champagne*, p. 17-33, à la p. 19.

¹⁰⁸ Comptes de 1495-1519 (pour les deux ymaiges du jubé) et 1519-1520 (pour les deux ymaiges de saint Pierre et de saint Paul estant en la principale porte ancienne de la dite église) cités par Léon FIGEOTTE, *Étude sur les travaux d'achèvement de la cathédrale de Troyes de 1450 à 1630*, Paris, 1870, p. 11-12 et p. 12, note 1. Le portail du bras nord du transept, achevé dans la seconde moitié du XIII^e siècle, figurait un Jugement dernier. Nous ignorons le programme sculpté du portail du bras sud (Sylvie BALCON-BERRY, *Troyes. La cathédrale Saint-Pierre-et-Saint-Paul*, Paris, 2001, p. 22-25). La façade de la cathédrale sera achevée dans le courant du XV^e siècle en même temps que son décor sculpté et notamment les statues des saints Pierre et Paul placées sur des piédestaux devant le portail central et connues par le dessin de Pierre COSSARD (Arch. dép. Aube, 136 J 1, v. 1780). Sur ce sujet : Michael KIENE, « Les représentations de la façade occidentale de la cathédrale de Troyes (fin XVIII^e-début XIX^e s.) ou comment achever la construction », dans *Splendeurs de l'architecture de la Renaissance à Troyes et en Champagne méridionale*, Livret de l'exposition à la Maison du Patrimoine (16 juin-4 octobre 2009), Saint-Julien-les-Villas, 2009, p. 43-45.

¹⁰⁹ Ces verrières (baie 112 du chœur) ont été recrées vers 1876 par Laurent-Charles Maréchal sans que l'on sache si elles reproduisent fidèlement les modèles médiévaux (E. C. PASTAN et S. BALCON-BERRY, *op. cit.*, p. 397-401). Nous ne savons que peu de choses au sujet de la chasse de sainte Mâtie, détruite en 1794, sinon qu'elle était en bois recouverte de lames d'argent (N. HANY-LONGUESPÉ, *op. cit.*, p. 66). La chasse reliquaire d'une côte de saint Loup fut réalisée à la demande de la fabrique en 1811. Reprenant des éléments composites du chef reliquaire de 1778, elle présentait une statuette du saint terrassant le dragon (*Ibid.*, p. 130 et p. 139-140).

¹¹⁰ Le musée des Beaux-arts de Troyes conserve une charte de février 1367 par laquelle Charles V confirme, à la demande de Pierre de Villiers, son confesseur, de l'ordre des frères prêcheurs du couvent de Troyes, la donation à ces mêmes frères prêcheurs de Troyes d'une parcelle de relique de la Vraie Croix (Troyes, Musée des Beaux-arts, 2003.3.463). La lettre initiale C, ornée, montre le Christ en croix avec le roi et son confesseur en prière. Sur ce document, voir : Jean-Luc LIEZ : « Autour de deux chartes de Charles V conservées en Champagne-Ardenne », dans *La Vie en Champagne*, n^o 50, avril-juin 2007, p. 35-40. Au sujet de Pierre de Villiers, confesseur du roi, voir la thèse d'École des chartes de Xavier de La Selle, *Le service des âmes à la cour. Confesseurs et aumôniers des rois de France du XIII^e au XV^e siècle*, Paris, 1995, notamment p. 270-271.

¹¹¹ Arch. dép. Aube, G 770-772.

24 septembre¹¹², soit plusieurs jours avant son entrée officielle dans sa cathédrale le 2 octobre, preuve de la rapidité d'exécution du graveur. Un autre indice probant de ces réseaux et des contacts établis entre nos évêques et le milieu des meilleurs orfèvres est offert en 1372 dans une quittance délivrée sous le sceau aux causes de Gand pour 350 francs d'or payés à Jean Le Meyere, bourgeois de cette ville, par Charles de Poitiers, chambellan du duc de Bourgogne († 1419), pour le tombeau de son défunt frère Henri dont il est l'exécuteur testamentaire¹¹³. La somme acquittée, considérable, règle, un an et demi après le décès du prélat, les dépenses faites *tant pour lez etoffes, ouvrages et clouages et aultres frais fais et mis pour le tombe de bone memore monseigneur Henry de Poitiers evesque de Troies faite en l'eglize de Troiez*. Le tombeau d'Henri de Poitiers, autrefois dans le chœur de la cathédrale, était une plate-tombe, composée d'une dalle de pierre, payée la même année 1372 à un tombier parisien pour la somme de 60 francs, et d'une plaque de laiton ou de bronze fixée à la première et sans doute ciselée à l'effigie du prélat, crossé et mitré¹¹⁴.

Des témoignages de cette nature sont aussi rares que précieux, d'autant plus que nous ignorons presque tout des tombeaux des prélats troyens¹¹⁵. Pourtant, le soin accordé par les évêques du Moyen Âge à la construction de leur image posthume, ou de celle de leur lignage, rappelle à bien des égards les préoccupations identitaires ou mémorielles de leurs matrices de sceaux¹¹⁶. Vincent Tabbagh a récemment montré comment Étienne de Givry réorganise avec beaucoup de précision la sépulture familiale dans le cimetière de Givry et la fait décorer au moyen d'une pierre gravée aux effigies de ses parents, de son frère, de sa sœur et de la sienne propre bien qu'il ait choisi de reposer dans la cathédrale¹¹⁷. Plus significatif encore, Ambre Vilain établit le rapprochement stylistique entre la matrice du sceau de Tristan de Salazar, métropolitain de Sens contemporain de Louis et de Jacques Raguier (1475-1518), et le monument funéraire élevé en 1515 en l'honneur de son lignage à l'intérieur de sa cathédrale¹¹⁸. Les évêques de Troyes, inhumés dans le chœur de l'église, optent au XIII^e siècle, soit pour des

¹¹² Arch. dép. Aube, 22 H 44.

¹¹³ Arch. dép. Aube, G 2679 (22 mars 1372). Cette dépense figure également dans le registre des comptes des dépenses de Charles de Poitiers pour l'exécution des funérailles de son frère : *A Jehan le Meyere, demerans a Gand, ovrier de lames, ou tombes de laiton pour les matières, estoffes, ouvrages, charriaiges et autres fraiz fais et mis pour la tombe de laiton de feu Révérend père en Dieu monseigneur Henri de Poitiers, jadis evesque de Troies. Et ycelle mettre et asseoir seur la tombe de pierre dessus dite les quelles sont assises suer la sépulture dou dit feu Révérend. Et par lettre données le xxii^e jour de mars lan mil CCCLXXII souz le seel aux causes de la ville de Gand : iij^e l. frans* (*ibid.*, fol. 4v).

¹¹⁴ Ch. LALORE, *Collection des principaux obituaires...*, p. 159-160.

¹¹⁵ Au XII^e siècle, plusieurs évêques avaient élu sépulture dans les abbayes cisterciennes de Boulancourt (Henri de Carinthie et Mathieu de Provins) et de Larrivour (Hatton et Haïce de Plancy). Manassès de Pougy, Hervé, Nicolas de Brie, Jean d'Auxois, Henri de Poitiers, Jean Braque, Pierre d'Arcis, Étienne de Givry, Jean Léguisé, Louis et Jacques Raguier firent le choix d'être inhumés à l'intérieur de la cathédrale. Jean de Nanteuil fut quant à lui enterré dans le caveau de son frère Thibaud à la cathédrale de Beauvais. Les emplacements et épitaphes des tombeaux des évêques dans leur cathédrale ont été relevés par Jean-Charles COURTALON, *Topographie historique de la ville et du diocèse de Troyes*, Paris, 1783-1784, t.1, p. 363 et suiv. Voir aussi : Jean-Baptiste COFFINET, *op. cit.* ; Louis LE CLERT, *Bronzes, Musée de Troyes : Catalogue descriptif et raisonné*, Troyes, 1898, p. XVIII-XIX). Seule la dalle tumulaire de Jean de Nanteuil a été reproduite par Gaignières et son équipe (Oxford, Bodléienne, Ms. Gough Drawings, Gaignières 9, fol. 1). À son sujet, lire : Robert MARCOUX, « *Hac sub imagine* : l'image du mort sur les dalles tumulaires du Moyen Âge (XIII^e-XV^e siècle) », dans *L'art macabre en Europe médiévale*. Actes du colloque de Montivilliers (8-9 novembre 2013), Hélène PESQUET (éd.), Le Havre, 2014, p. 35-48, à la p. 44.

¹¹⁶ Sur cette question, je renvoie le lecteur aux Actes extrêmement féconds des trois colloques internationaux organisés à l'Université de Lausanne en 2011-2012 (Nicolas BOCK, Ivan FOLETTI et Michele TOMASI, dir., *L'évêque, l'image et la mort. Identité et mémoire au Moyen Âge*, Viella, 2014). Voir aussi : V. TABBAGH, *op. cit.*, p. 215-230.

¹¹⁷ *Ibid.*, p. 176.

¹¹⁸ A. VILAIN, « Du sceau au monument funéraire : la pratique de la commandite des prélats français à la fin du Moyen Âge, le cas de Tristan de Salazar », dans *Seals and Status (800-1700)*, *op. cit.*

gisants, comme Hervé¹¹⁹ et Nicolas de Brie, soit, à la fin du Moyen Âge, pour des plates-tombes en pierre et en bronze à l'image d'Henri de Poitiers, ou en marbre, sans doute armoriées, les figurant mitrés et crossés, selon le topos des premières effigies sigillaires épiscopales¹²⁰. Jacques Raguier fut semble-t-il le seul à faire évoluer ce modèle. Dans ses dernières volontés, il déclare vouloir confier son *cadavre pourri à la terre sainte, voulant qu'il soit inhumé dans l'église de Troyes, près du grand autel, à côté de la tombe ou fosse de notre feu oncle et prédécesseur Monseigneur Louis Raguier, évêque de Troyes : ordonnant qu'au-dessus on pose une tombe de cuivre, qu'à côté de cette tombe on érige ou fasse faire un pilier de pierre, au sommet duquel sera la statue de saint Jacques, et au pied de ce pilier sera notre statue à genoux*¹²¹. Une figuration *post mortem* très éloignée donc, dans l'esprit et dans la forme, de son sceau, le prélat s'en remettant désormais aux prières de son saint patron et non plus de saint Pierre pour gagner l'au-delà.

Le succès du sceau comme mode régulier de validation, dans le premier quart du XII^e siècle, témoigne à la fois de la volonté de l'évêque de Troyes d'affirmer son indépendance et sa place dans la hiérarchie ecclésiastique, mais également son autorité, sa chancellerie apparaissant, à côté de celle du comte de Champagne, comme source d'authentification pleine et entière des actes. Un siècle plus tard, la généralisation de la preuve écrite et l'apparition de la juridiction gracieuse de l'officialité introduisent de nouvelles pratiques à la cour épiscopale. Celles-ci développent d'autres espèces diplomatiques, en fonction de la nature des actes à valider, connues grâce à une documentation diversifiée qualifiant les matrices en usage avec davantage de précision. À la jonction des XIV^e et XV^e siècles, la signature du diocésain vient ajouter un élément nouveau, témoignant ainsi de la modernisation de l'administration épiscopale et, surtout, de l'adoption d'un emblème qui participe, avec l'empreinte du sceau et la charte ornée, du faste d'un prélat troyen devenu, dès le rattachement du comté au royaume, un familier de l'entourage capétien.

Car, si le grand sceau épiscopal est de moins en moins requis dans les deux derniers siècles du Moyen Âge, le soin apporté à sa gravure atteste la transformation de cet instrument d'authentification en un véritable outil de propagande qui ne doit jamais être considéré isolément des autres manifestations somptuaires (entrées solennelles et repas d'intronisation)¹²², architecturales (reconstructions ou aménagements des palais et résidences rurales)¹²³,

¹¹⁹ « Le tombeau de l'évêque Hervé, fondateur de l'édifice, mort en 1223. Le prélat y était représenté en relief, de grandeur naturelle, couché sous un dais gothique et accompagné de plusieurs personnages. Autour était un cadre portant l'épithaphe du défunt. Le tout avait été fondu d'un seul jet, en bronze vert, et mesurait 8 pieds de long sur 5 pieds de large et un pied d'épaisseur. » (L. LE CLERT, *Bronzes...*, p. XVIII).

¹²⁰ V. TABBAGH, *op. cit.*, p. 227-228.

¹²¹ Arch. dép. Aube, G 2681.

¹²² M.-C. BERTIAUX, « Le "joyeux avènement" de l'évêque de Troyes dans son diocèse. Conflits entre l'évêque et l'abbaye de Notre-Dame-aux-Nonnains à la fin du Moyen Âge », dans *Rituels et transgressions de l'Antiquité à nos jours*. Actes du colloque (Amiens, 23-25 janvier 2008), Geneviève HOFFMANN et Antoine GAILLOT (dir.), Amiens, p. 97-108 et « Un repas exceptionnel : le repas d'intronisation de Jacques Raguier en 1484 », dans *La Vie en Champagne*, n° 70, avril-juillet 2012, p. 3-11.

¹²³ Sur le palais épiscopal de Troyes, voir : M.-C. BERTIAUX, *Les résidences des évêques de Troyes...*, *op. cit.* ; « Le palais épiscopal de Troyes », dans *Palais médiévaux (France-Belgique)*. 25 ans d'archéologie, Le Mans, 1994, p. 169 ; « Le palais épiscopal de Troyes au Moyen Âge », dans *La Vie en Champagne*, n° 57, janvier-mars 2009, p. 17-27. Au sujet des résidences rurales, ID., « Le château d'Aix-en-Othe, résidence rurale des évêques de Troyes », dans *La Vie en Champagne*, n° 53, janvier-mars 2008, p. 36-42.

décoratives (commandes de verrières et de manuscrits) ou funéraires. Ces membres de la haute aristocratie ou d'une bourgeoisie troyenne en devenir affirment ainsi, par l'intermédiaire de leur sceau, tout à la fois leur richesse, leur rang et leur statut social, les aspirations de leur lignage et la qualité de leurs réseaux.

Il reste beaucoup d'enquêtes à conduire dans le domaine de la diplomatie épiscopale, notamment sur la chancellerie de l'évêque, le personnel au service de ce bureau d'écriture du XII^e au XV^e siècle, l'évolution de ses pratiques et les liens entretenus par cette administration avec le chapitre cathédral pour la validation des actes. Les problématiques portant sur l'image sigillaire s'enrichiraient à être confrontées à d'autres sources et grâce à un regard renouvelé sur la question du mécénat épiscopal. Cette étude s'achève donc avec le sentiment d'avoir ouvert de nombreux dossiers et de n'avoir souvent fait qu'esquisser, à grands traits, les contours de nouvelles recherches sur les modes de représentation des évêques de Troyes au Moyen Âge.

Liste des abréviations

- ADA** : Archives départementales de l'Aube.
- ADCO** : Archives départementales de la Côte-d'Or.
- ADM** : Archives départementales de la Marne.
- ADHM** : Archives départementales de la Haute-Marne.
- ADY** : Archives départementales de l'Yonne.
- AN** : Archives nationales de France.
- BNF** : Bibliothèque nationale de France.
- MBA** : Musée des Beaux-arts.



PHILIPPE DE PONT [-SUR-SEINE]
évêque de Troyes de 1082 à 1121

De la famille des seigneurs de Pont-sur-Seine, Philippe est élu évêque en 1082. Il semble avoir essentiellement favorisé, à l'intérieur de son diocèse, les prieurés bénédictins relevant de Montier-en-Der et de Marmoutier, mais encouragea aussi le mouvement réformateur de Molesme et la fondation augustine de Beaulieu à Trannes (1112).

Plusieurs conciles importants eurent lieu à Troyes sous son pontificat, en 1104 (condamnation de Hubert, évêque de Senlis, accusé de simonie), 1105 et 1107, ce dernier prononçant, en présence du pape Pascal II, la rupture des fiançailles du roi Louis VI avec Lucienne de Rochefort.

Philippe de Pont meurt en 1121. Son anniversaire était inscrit au 7 novembre dans un obituaire de Molesme.

GRAND SCEAU [1110-1121]

En navette : 60 × 50 mm env.

L'évêque, debout de face, peut-être coiffé d'un bonnet, est vêtu de l'aube et de la chasuble. Il bénit de la main droite et tient la crosse de la main gauche.

Légende entre deux filets :
+ SIG[...T]RECENSIS EPI



Moulage : Arch. nat., sc/Ros. 454 (pl. XLIX, d'après une empreinte autrefois rivée à un acte du 17 des kalendes de septembre 1114, Arch. dép. Haute-Marne, 7 H 94) ¹.

Mention : Gaignières, BNF, ms. lat. 17029, p. 98.

¹ Cette empreinte n'a pas été retrouvée, ni dans le fonds de Montier-en-Der, ni au sein de la collection de sceaux détachés des Archives départementales de la Haute-Marne (sous-série 24 Fi).

HATTON

évêque de Troyes de 1122 au 30 septembre 1145

Moine de Cluny, puis doyen et archidiacre de Sens, Hatton est un ami de Pierre le Vénérable et de Bernard de Clairvaux.

Élu évêque de Troyes en 1122, il participe ardemment à la mise en œuvre de la réforme grégorienne dans son diocèse, favorisant notamment l'abbaye cistercienne de Larrivour et l'ordre du Temple qui voit le jour officiellement à la cathédrale de Troyes en janvier 1129.

Vers 1128, Hatton tombe gravement malade et, pensant mourir, il fait vendre ses biens et en distribue le prix aux pauvres.

De retour du concile de Pise (1135), il est capturé avec l'archevêque de Sens Henri Sanglier par les hommes de Conrad de Franconie.

Il meurt à Cluny le 30 septembre 1145, où il a repris l'habit quelques semaines auparavant. Il est inhumé à l'abbaye de Larrivour.



PREMIER GRAND SCEAU [1126]

Navette, en cuvette : 80 × 53 mm

L'évêque, debout de face, peut-être coiffé d'un bonnet, est vêtu de l'aube, de la dalmatique, de la chasuble et de chaussons liturgiques. Il bénit de la main droite et tient sa crosse de la main gauche, volute tournée vers l'intérieur.

Légende entre deux filets : S HA[...]SIS EPISCOP[I]

Liste des empreintes conservées :

N°	Cote	Date	Couleur	Attaches	État
1	ADY H1406	1126	Brune	Lanières de cuir	Fragmentaire

Moulages : Arch. nat., sc/ **B 976** (d'après une empreinte appendue à un acte de 1126, Arch. dép. Yonne, H 1406), et sc/D **6910** (d'après la même empreinte).

Mention : Gaignières, BNF, ms. lat. 17029, p. 99.

HATTON

évêque de Troyes de 1122 au 30 septembre 1145

DEUXIÈME GRAND SCEAU [1135]

Navette : [72 × 54 mm]

L'évêque debout de face, est vêtu de l'aube, de la dalmatique et de la chasuble. Coiffé d'une mitre bilobée, il bénit de la main droite, tandis que de la gauche il tient la crosse, volute tournée vers l'intérieur.

Légende entre deux filets : [...]HATO DEI
GRA(*cia*) TRECENSI[S EPI]SCO[...]



Liste des empreintes conservées :

N°	Cote	Date	Couleur	Attaches	État
2	ADM 66H30-3	1135	Verte	DQP	Fragmentaire

HENRI DE CARINTHIE
évêque de Troyes de 1145 à 1169

Né vers 1100 au sein du lignage germanique de Spanheim, Henri fait ses études à Paris avant d'entrer, vers 1123, à l'abbaye cistercienne de Morimond. En 1133, il prend la tête de la colonie partie fonder l'abbaye de Villers-Bettnach, au nord de Metz.

Frère de la comtesse Mathilde de Carinthie, proche de Bernard de Clairvaux, il est élu évêque de Troyes en 1145, fonction qu'il occupe jusqu'en 1169.

Son épiscopat est marqué par les liens qu'il maintient, tant avec sa région d'origine qu'avec l'ordre de Cîteaux : création de l'abbaye cistercienne de Viktring (diocèse de Salzbourg) en 1142, participation à la Deuxième croisade qu'il accompagne jusqu'en Hongrie en 1146, protection de l'abbaye de Larrivour, transfert des chanoines réguliers de Boulancourt dans la filiation de Clairvaux. Henri de Carinthie se montre également bienveillant envers les établissements prémontrés de son diocèse.

Il est enterré dans l'abbaye cistercienne de Boulancourt.

GRAND SCEAU [1147-1167]

Navette, en cuvette : 60 × 30 mm

L'évêque debout de face, est vêtu de l'aube, de la chasuble et de l'amict. Coiffé d'une mitre bilobée, il bénit de la main droite, tandis que de la gauche, ramenée sur la poitrine, il tient la crosse en biais, volute tournée vers l'extérieur. La mitre, la crosse et les pieds du prélat mordent sur la légende. L'appendice de préhension est caractéristique d'une matrice plate.

Légende entre deux filets : / SIGILL :
HENRICI : TRECENSIS EPI(scopi)



Évêques de Troyes

4

Liste des empreintes conservées :

N°	Cote	Date	Couleur	Attaches	État
3	ADA 42Fi117	sd	Rouge brique	DQP	Détachée, intacte
4	ADA 42Fi118	sd	Rouge brique	DQP	Détachée, intacte
5	ADA 42Fi119	sd	Blanche avec vernis	Lanières de cuir	Détachée, fragmentaire
6	ADA 42Fi120	sd	Rouge brique	DQP	Détachée, fragmentaire
7	ADA 42Fi121	sd	Rouge brique	DQP	Détachée, fragmentée
8	ADA 4H42	sd	Rouge brique	Lacs de soie verts	Intacte
9	ADA 4H40	sd	Rouge brique	Lacs de soie verts	Détachée, intacte
10	ADA 4H37	sd	Rouge brique	DQP	Fragmentaire
11	ADA 4H38	sd	Brune avec vernis	Lanières de cuir	Feuilletée et fragmentaire
12	ADA 4H38	sd	Rouge brique	DQP	Fragmentaire
13	ADA 4H38	sd	Rouge brique	DQP	Intacte
14	ADA 4H39	sd	Rouge brique	DQP	Fragmentaire
15	ADA 4H39	sd	Rouge brique	DQP	Fragmentaire
16	ADA 4H39	sd	Brune avec vernis	Lanières de cuir	Feuilletée et fragmentaire
17	ADA 4H39	sd	Rouge brique	DQP	Fragmentaire
18	ADA 4H40	sd	Rouge brique	Lanières de cuir	Fragmentée
19	ADA 4H40	sd	Rouge brique	DQP	Fragmentaire
20	ADA 4H40	sd	Rouge brique	DQP	Intacte
21	ADA 4H40	sd	Rouge brique	DQP	Brisée et fragmentaire
22	ADHM 4H8	sd	Brune avec vernis	DQP	Fragmentaire
23	ADHM 4H8	sd	Brune avec vernis	DQP	Intacte
24	ADY H 706	sd	Brune	Lanières de cuir	Fragmentaire
25	ADY H 1445	sd	Brune	Lanières de cuir	Fragmentaire
26	ADY H 1528	sd	Brune	Lacs de soie jaunes	Intacte
27	MBA Troyes, 2003.3.205.1	sd	Brune	Lanières de cuir	Détachée et déformée
28	ADY H 1445	1147	Brune	Lanières de cuir	Fragment
29	ADY H 706	1152	Brune	Lanières de cuir	Fragmentaire
30	ADA 4H40	1155	Rouge brique	DQP	Intacte
31	ADA 4H41	1158	Rouge brique	DQP	Intacte
32	ADA 4H41	1161	Brune	Lacs de soie blancs	Détachée, feuilletée et fragmentaire
33	ADY H 706	1161	Brune	DQP	Fragmentaire
34	ADA 4H41	1164	Rouge brique	DQP	Intacte
35	ADA 4H41	1166	Rouge brique	DQP	Fragmentaire
36	ADY H 774	1167	Brune	DQP	Intacte

Moulages : Arch. nat., sc/B 977 (d'après une empreinte appendue à un acte de 1167, Arch. dép. Yonne, H 774), sc/D 6911 (d'après la même empreinte), sc/Ch 1642 (d'après une empreinte non datée, Arch. dép. Aube, 42 Fi 118) et sc/Ros. 455 (pl. XLIX, d'après une empreinte non datée, Arch. dép. Haute-Marne, 4 H 8).

Mentions : L. LE CLERT, *Catalogue de sigillographie du musée de Troyes*, n° 205 ; P. CORBET, « Recherches sur l'épiscopat d'Henri de Carinthie, évêque de Troyes (1145-1169) », dans *Mémoires de la Société académique de l'Aube*, t. CXXXVIII, 2014, p. 9-18.

MATHIEU DE PROVINS
évêque de Troyes de 1169 au 18 septembre 1180

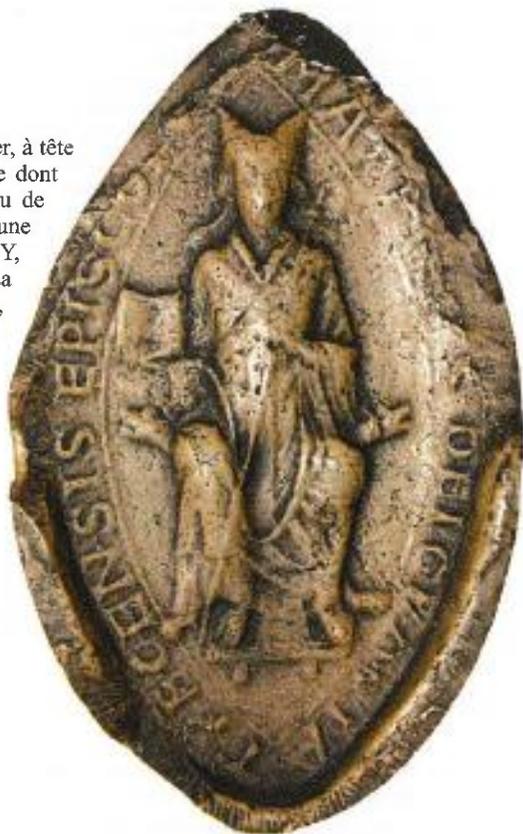
Frère de Gautier de Provins, Mathieu est d'abord chanoine et doyen de Saint-Quiriace de Provins, puis pré-chantre du chapitre cathédral de Sens avant d'être élu évêque de Troyes en 1169. Il semble avoir été proche du roi Louis VII, ainsi que de Thomas Becket. Il participe au 3^e concile de Latran (1179). Un conflit l'oppose au comte Henri I^{er} le Libéral au sujet de l'exemption de la juridiction épiscopale accordée à la collégiale Saint-Étienne de Troyes (1171-1172). Il meurt le 18 septembre 1180 et est inhumé à l'abbaye cistercienne de Boulancourt.

GRAND SCEAU [1170-1179]

Navette, en cuvette : 75 × 40 mm

L'évêque assis de face sur un siège sans dossier, à tête et pieds d'animaux, coiffé de la mitre cornue dont les pans descendent le long des épaules, vêtu de l'amict, de l'aube, de la dalmatique et d'une chasuble ornée d'un large parement en Y, présente un livre ouvert de la main droite et sa crosse, en biais devant lui, de la main gauche, volute à l'extérieur. Les deux extrémités de l'étole tombent entre les pieds du personnage qui reposent sur un tabouret.

Légende entre deux filets : + MATHEVS
(un point) DEI GRACIA TRECENSIS
(un point) EPISCOPVS



Évêques de Troyes**5**Liste des empreintes conservées :

N°	Cote	Date	Couleur	Attaches	État
37	ADA 4H43	sd	Brune	Lanières de cuir	Détachée et fragmentaire
38	ADA 4H43	1170	Brune avec vernis	Lanières de cuir	Brisée et fragmentaire
39	Arch. Paris IAZ 65, 3	1173	Brune	DQP	Fragmentaire
40	ADY H 706	1176	Brune	Lanières de cuir	Fragmentaire
41	ADA 4H43	1177	Verte	Lacs de soie rouges et verts	Fragmentaire
42	ADA 4H43	1177	Brune	DQP	Détachée et fragmentaire

Moulages : AN, sc/**Ch 1643** (d'après une empreinte appendue à un acte de 1172, Arch. dép. Marne, 20 H), sc/**D 6912** (d'après une empreinte communiquée de 1179) et sc/**Ros. 456** (pl. XLIX, d'après une empreinte non datée, Arch. dép. Haute-Marne, 3 H).

Mention : Gaignières, BNF, ms. lat. 17029, p. 102 (d'après une empreinte de 1179).

MANASSÈS II DE POUGY
évêque de Troyes de 1181 au 11 juin 1190

Manassès naît vers 1130 au sein du lignage seigneurial de Pougy. Son frère, Eudes, est connétable de Champagne (1151-1169). Après avoir étudié à l'école cathédrale de Troyes, il devient chanoine du chapitre Saint-Pierre, puis archidiacre (1167-1180) sous l'épiscopat d'Henri de Carinthie et prévôt de Saint-Étienne de Troyes (v. 1159-1179).

Élu évêque en 1181, il entreprend la réforme de la discipline ecclésiastique au sein de son diocèse. Refusant de confier la cure de Marigny-le-Châtel aux moines de Saint-Loup de Troyes, malgré les menaces d'excommunication de Rome, il est suspendu un temps de sa fonction par Clément III. Le 23 juillet 1188, il voit un incendie détruire la cathédrale romane.

Manassès meurt le 11 juin 1190. Il est inhumé dans le chœur de la cathédrale de Troyes.

GRAND SCEAU [1184-1189]

En navette : 65 × 44 mm

L'évêque, debout de face, est vêtu de l'aube, de la dalmatique et de la chasuble. Il bénit de la main droite et tient sa crosse de la main gauche.

Légende entre deux filets : [...]L MANASS[...]SIS :
EPIS[...]



Liste des empreintes conservées :

N°	Cote	Date	Couleur	Attaches	État
43	ADY 1528	1184	Brune	Lanières de cuir	Fragmentaire
44	ADA 1H44	1185	Brune vernissée	DQP	Brisée et fragmentaire
45	ADA 42Fi125 = 22H380	1189	Rouge	Lacs de soie rouges, blancs et verts	Fragmentaire

Moulage : Arch.nat., sc/B 978 (d'après une empreinte appendue à un acte de 1184, Arch. dép. Yonne, H 1528).

Mention : Gaignières, BNF, ms. lat. 17029, p. 103.

HAÏCE DE PLANCY
évêque de Troyes de 1190 au 20 février 1193

Haïce – également appelé Barthélemy – est le fils d'Hugues I^{er}, seigneur de Plancy, et d'Émeline [de Monthléry ?].

D'abord sous-doyen (1164-1170), puis doyen de Saint-Étienne de Troyes (1186-1190), chanoine et prévôt de Saint-Quiriace de Provins (1190), il est également chanoine du chapitre cathédral de Troyes à partir de 1173 et chancelier des comtes de Champagne Henri I^{er} et Henri II de 1168 à 1190.

Élu évêque de Troyes en 1190, il meurt le 20 février 1193. Il est inhumé à l'abbaye cistercienne de Larrivour.



GRAND SCEAU [1191]

En navette : [35 × 40 mm]

L'évêque debout de face, vêtu de l'aube, de la dalmatique et de la chasuble, bénit de la main droite, la main gauche ramenée sur la poitrine, tenant la crosse de biais, volute tournée vers l'extérieur.

Légende entre deux cercles de grènetis :
+ SIGILL[...]*JENSIS EPISCOP(i)*

Liste des empreintes conservées :

N°	Cote	Date	Couleur	Attaches	État
46	ADA 4H45	1191	Brune avec vernis	Lacs de soie verts	Fragmentaire

Moulage : Arch. nat., sc/Ch 1644 (d'après une empreinte appendue à un acte de 1191, Arch. dép. Aube, 4 H 45).

GARNIER DE TRAINÉL
évêque de Troyes de 1193 au 14 avril 1205

Né vers 1135, Garnier est le fils de Garnier I^{er}, seigneur de Pont et de Trainél († 1110), le neveu de l'évêque Philippe (1082-1121) et le frère de Ponce II, seigneur de Pont et Trainél († v. 1146). Chanoine de Troyes (1183), il est élu évêque en 1193. Sous son épiscopat se place la reconstruction de la cathédrale, incendiée en 1188, et notamment celle du chœur gothique dont les travaux sont engagés vers 1199-1200.

Aumônier de la Quatrième croisade, il suit l'armée à Venise, Zara puis Constantinople. Le 9 mai 1204, il fait partie des six électeurs qui élisent le comte de Flandre Baudouin IX comme empereur de Constantinople, qu'il sacre dans la cathédrale Sainte-Sophie.

À la suite du sac de la capitale impériale, il se voit confier la garde des reliques dont plusieurs seront rapportées par ses chapelains pour le Trésor de la cathédrale de Troyes.

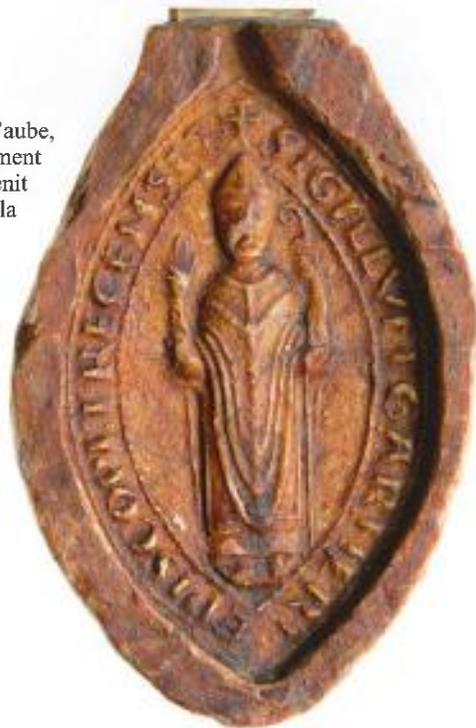
Garnier de Trainél meurt à Constantinople le 14 avril 1205.

GRAND SCEAU [1196-1201]

En navette : 73 × 45 mm

L'évêque, debout de face sur un piédouche, vêtu de l'aube, de la dalmatique et de la chasuble décorée d'un parement en fourche avec collet, coiffé d'une mitre pointue, bénit de la main droite, tandis que de la gauche, il tient la crosse, volute tournée vers l'intérieur.

Légende entre deux cercles de grènetis :
+ SIGILLVM GARNERI (trois points) EPISCOPI
TRECENSIS



Évêques de Troyes

8

Liste des empreintes conservées :

N°	Cote	Date	Couleur	Attaches	État
47	ADA 42Fi123	sd	Blanche	DQP	Détachée, fragmentaire
48	ADA 4H46	sd	Verte	Lanières de cuir	Fragmentée
49	ADA 4H214	sd	Rouge	Lacs de soie blancs	Fragmentaire
50	MBA Troyes, 2003.3.206	sd	Verte	Lacs de soie rouges fanés	Détachée, intacte
51	ADM 66H40-2	1195	Brune	DQP	Miettes
52	ADM 66H40-2	1195	Brune	Lacs de soie rouges et verts	Fragment
53	ADM 66H30-8	1196	Brune	DQP	Fragmentaire
54	ADA 3H1211	1196	Verte	Lacs de soie rouges, jaunes et verts	Fragmentaire
55	ADA 6H620	12.1196	Brune	DQP	Fragmentée
56	ADA 4H46	1197	Rouge	DQP	Intacte
57	ADA 3H692	1197	Verte	Lanières de cuir	Intacte
58	ADA 4H46	1197	Verte avec vernis	Lacs de soie rouges et verts	Brisée
59	ADA 4H47	1197	Rouge	Lacs de soie rouges et blancs	Intacte
60	ADY H 775	1198	Brune	DQP	Fragmentaire
61	ADA 3H698	1200	Verte	Lanières de cuir	Fragmentée
62	AN J362-3	01.1201	Brune	DQP	Intacte

Moulages : Arch. nat., sc/**Ch 1645** (d'après une empreinte appendue à un acte de 1197, Arch. dép. Aube, 4 H 47) et sc/**D 6913** (d'après une empreinte appendue à un acte de janvier 1201, Arch. nat., J 362, n° 3).

Mentions : W. de GRAY BIRCH, *Catalogue of seals in the British Museum*, n° 18 418 ; L. LE CLERT, *Catalogue de sigillographie du musée de Troyes*, n° 206 ; L. VEYSSIÈRE, *Recueil des chartes de l'abbaye de Clairvaux au XII^e siècle*, catalogue des sceaux n° 11.

HERVÉ
évêque de Troyes de 1205 à juin 1223

Originaire de Saint-Benoît-sur-Vannes, Hervé est docteur en théologie, chanoine, chantre puis grand archidiacre de Troyes.

Son élection intervient alors que le chapitre cathédral n'est pas parvenu à s'entendre sur un nom. Il faut l'intervention d'Innocent III qui confirme le choix d'Hervé en mars 1207 alors que le nouvel évêque n'a pas encore reçu la prêtrise. Peu de temps après son élection, un conflit l'oppose au roi Philippe Auguste qui s'est octroyé les biens de l'Église de Troyes durant la vacance épiscopale. Quelques temps plus tard, Hervé est en désaccord avec Blanche de Navarre au sujet du prêt à intérêt, condamné par l'Église, que la comtesse de Champagne pratique de manière importante auprès de la communauté juive de Troyes.

Son épiscopat est marqué par la reconstruction du chevet de la cathédrale. Il meurt le 2 juillet 1223. Il est inhumé dans la cathédrale.

GRAND SCEAU [1210-1221]

En navette : 75 × 45 mm

L'évêque debout, de face, coiffé de la mitre pointue, les deux fanons de la mitre pendant de part et d'autre de la tête, vêtu de l'amict, de l'aube, d'une dalmatique ornée d'un orfroi et d'une chasuble ornée d'un large parement en Y, bénit de la main droite et tient la crosse de la main gauche, volute tournée vers l'intérieur.

Légende entre deux cercles de grènetis :
+ SIGILLVM : HERVEI : EPISCOPI :
TRECENSIS



Évêques de Troyes9^{bis}

Contre-sceau : rond, 23 mm

Une main bénissant.

Légende entre deux cercles de grènetis : + SECRETVM (*un point*) HERVEIListe des empreintes conservées :

N°	Cote	Date	Couleur	Attaches	État
63	ADA 42Fi122	sd	Rouge brique	Lacs de soie rouges et blancs	Fragmentaire
64	ADA 4H47	sd	Rouge brique	Lacs de soie blancs	Détachée et brisée
65	MBA Troyes, 2003.3.207	sd	Brune	Lacs de soie rouges fanés	Détachée, fragmentaire
66	ADA 4H92	1210	Verte	Lacs de soie rouges	Fragmentaire
67	ADY H762	09.1218	Verte	DQP	Intacte
68	ADY H 754	11.1218	Brune	DQP	Fragmentaire
69	ADA 4H48	12.1218	Verte avec vernis	Lacs de soie roses et verts	Fragmentaire
70	ADA 22H386	12.1218	Verte	Lacs de soie roses et verts	Fragmentaire
71	ADA G2685	04.1219	Verte	DQP	Intacte
72	ADY H754	1220	Brune	DQP	Fragment
73	G3583	04.1220	Brune	DQP	Fragmentaire
74	ADM 66H31-2	05.1220	Brune vernissée	DQP	Fragmentaire
75	ADA 3H698	07.1220	Jaune brunie	DQP	Fragmentée
76	ADA 4H56	11.1220	Rouge brique	Lacs de soie rouges et blancs	Intacte
77	ADA 22H1594	06.1221	Brune vernissée	DQP	Fragmentaire

Moulages : Arch. nat. sc/B 980-980^{bis} (d'après une empreinte appendue à un acte de novembre 1218, Arch. dép. Yonne, H 754), sc/D 6915-D 6915^{bis} (d'après la même empreinte) et sc/Ch 1646-1646^{bis} (d'après une empreinte appendue à un acte de novembre 1220, Arch. dép. Aube, 4 H 56).

Mentions : Gaignières, BNF, ms. lat. 5468, p. 53 (d'après une empreinte de 1218) ; BIRCH (W. de Gray), *Catalogue of seals in the department of manuscripts in the British Museum*, V, n° 18421 (le contre-sceau uniquement) ; L. LE CLERT, *Catalogue de sigillographie du musée de Troyes*, n° 207.

HERVÉ
évêque de Troyes de 1206 à juillet 1223

**SCEAU NON IDENTIFIÉ utilisé pour celui
d'Hervé [1214] ¹**

En navette : 55 × 33 mm

L'évêque assis de face sur un siège en X à têtes d'animaux, coiffé de la mitre pointue, vêtu de l'aube, de la dalmatique, d'une chasuble ornée d'un parement vertical et de l'amict, bénit de la main droite et tient la crosse de la main gauche, volute tournée vers l'intérieur.

Légende entre deux filets : [...] EPISCOPI



Liste des empreintes conservées :

N°	Cote	Date	Couleur	Attaches	État
78	ADY H 1445	08.1214	Verte	DQP	Fragmentaire

Moulages : Arch. nat., sc/B 979 (d'après une empreinte appendue à un acte douteux d'août 1214, Arch. dép. Yonne, H 1445) et sc/D 6914 (d'après la même empreinte).

¹ Cette empreinte est appendue à un acte relatif à une transaction entre l'évêque de Troyes et l'abbaye de Pontigny au sujet d'une pièce de terre à Bœurs (août 1214). Tous les caractères externes du document, dont le scellement, incitent à pencher pour une forgerie moderne. [URL : <http://archivesenligne.yonne-archives.fr/ark:/56431/vta5665a21cc8988/daogrp/0/1>].

ROBERT

évêque de Troyes de juin 1223 à 1233

Chanoine et doyen du chapitre cathédral de Troyes (1218), Robert est élu évêque en juin 1223. Son épiscopat est marqué par un conflit avec le comte de Champagne Thibaud IV au sujet des privilèges ecclésiastiques.

Il accompagne le roi de France Louis VIII lors de l'expédition contre les Anglais en Poitou (1224) et participe à l'assemblée réunie la même année à Tours.

En 1225, il figure parmi les Pères du concile de Sens qui condamnent les thèses de Jean Scot Érigène. Robert meurt le 3 juin 1233.

GRAND SCEAU [1227-1232]

En navette : 68 × 42 mm

L'évêque, debout de face sur un piédoche supporté par une tête de diable, coiffé de la mitre et vêtu de l'aube, de la dalmatique et de la chasuble, bénit de la main droite, ramenée devant la poitrine, et tient la crosse de la main gauche, volute en-dehors ; accosté de deux petites figures de saint Pierre et saint Paul avec leurs attributs, vus à mi-corps, nimbés et légèrement tournés vers lui.

Légende entre deux filets :
+ SIGILLVM (trois points) ROBERTI
(un point) / (un point) EPISCOPI
TRECENSIS



Évêques de Troyes

11^{bis}

Contre-sceau : rond, 28 mm

Un bras vêtu d'une large manche et tenant deux clefs.

Légende : + H(oc) LIGAT ET SOLVIT H[EC] CL[AVIS] PETRI

Liste des empreintes conservées :



N°	Cote	Date	Couleur	Attaches	État
79	ADA 27H3	09.1227	Brune	DQP	En miettes
80	ADA 3H698	03.1228	Verte	Lacs de soie rouges et verts	Intacte
81	ADA 4H49	05.1229	Verte	Lacs de soie rouges et bleus	Fragmentée
82	ADA 4H49	02.1231	Rouge	DQP	Fragmentée
83	AN J 198-68	03.1232	Brune	DQP	Fragmentaire

Moulages : Arch.nat., sc/Ch 1647-1647^{bis} (d'après une empreinte appendue à un acte de mars 1228, Arch. dép. Aube, 3 H 698) et sc/D 6916-6916^{bis} (d'après une empreinte appendue à un acte de mars 1232, Arch. nat., J 198, n° 68).

NICOLAS DE BRIE¹

évêque de Troyes de 1233 au 24 avril 1269

Né dans les environs de Meaux, docteur en droit canon, chanoine puis official de Troyes (1231), Nicolas de Brie est élu évêque en 1233 et sacré le 30 octobre.

En 1239, il accueille le roi Louis IX lors de l'arrivée de la Couronne d'épines en France. La même année, il participe au concile de Sens, ainsi qu'à la condamnation des 183 hérétiques qui sont brûlés au Mont-Aimé, près de Vertus.

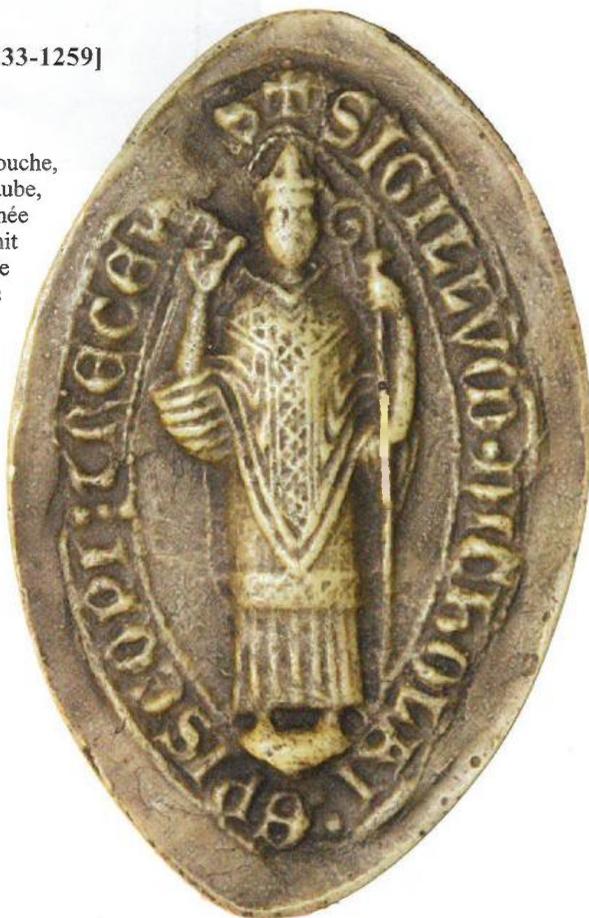
Nicolas de Brie meurt le 24 avril 1269. Il est inhumé dans le chœur de la cathédrale de Troyes.

PREMIER GRAND SCEAU [1233-1259]

En navette : 74 × 44 mm

L'évêque, debout de face sur un piédouche, coiffé de la mitre pointue et vêtu de l'aube, de la dalmatique et de la chasuble, ornée d'un large parement d'orfroi en Y, bénit de la main droite et tient la crosse de la main gauche, volute tournée vers l'intérieur.

Légende entre deux cercles de grènetis : + SIGILLVM (un point) NICHOLAI : EPISCOPI : TRECE[NSI]S



¹ Louis le Clerc (*Armorial historique de l'Aube*, n° 288) indique que cet évêque portait soit de gueules à six fleurs de lis d'or posées 3, 2 et 1 (Courtalon, I, p. 363 ; Roserot, n° 142), soit de gueules à trois crosses d'argent ayant la douille d'or, les deux du chef tournées à senestre et celle de la pointe à dextre (d'après un vitrail de la cathédrale de Troyes posé, par ordre de cet évêque, en l'honneur de son saint patron).

Évêques de Troyes**12^{bis}**

Contre-sceau : rond, 24 mm

Une main bénissant.

Légende entre deux cercles de grènetis : GRA(*cia*) DEI SV(*m*) ID QVOD SVMListe des empreintes conservées :

N°	Cote	Date	Couleur	Attaches	État
84	ADA 42Fi126	sd	Brune	Lacs de soie rouge	Fragmentaire
85	ADA 4H50	03.1233	Verte	DQP	Fragment
86	ADA G2621	01.1235	Brune	DQP	Fragmentaire
87	ADA 4H50	03.1236	Verte	Lacs de soie rouges et verts	Fragmentaire
88	ADA 4H50	03.1236	Verte	Lacs de soie jaunes	Fragmentaire
89	ADA 4H50	03.1239	Verte	Lacs de soie rouges et verts	Fragment
90	ADA 3H1160	03.1240	Verte	Lacs de soie rouges et blancs	Fragmentaire
91	ADA 22H1575	04.1241	Verte brunie	DQP	Fragmentaire
92	ADA 3H4010	07.1247	Jaune	DQP	Fragment
93	ADA 22H1267	1249	Brune	DQP	Fragment
94	ADCO B 11202	08.1251	Brune vernissée	DQP	Fragmentaire
95	ADHM 7H56	10.1255	Brune vernissée	DQP	Fragmentaire
96	ADA G2621	07.1257	Jaune	DQP	Fragmentée
97	AN J 367-13	08.1259	Brune	SQP	Fragment

Moulages : Arch.nat., sc/Ch 1648-1648^{bis} (d'après une empreinte non datée Arch. dép. Aube, (42 Fi 126) et sc/B 981-981^{bis} (d'après une empreinte appendue à un acte d'août 1251, Arch. dép. Côte d'Or, B 11202).

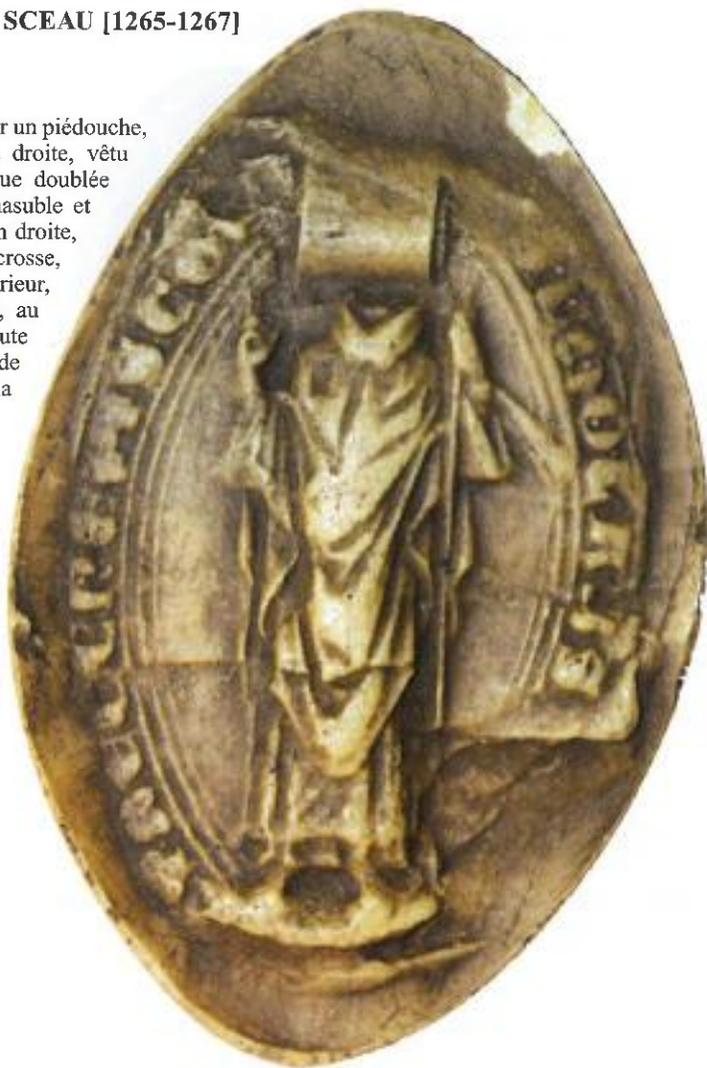
NICOLAS DE BRIE
évêque de Troyes de 1233 au 24 avril 1269

DEUXIÈME GRAND SCEAU [1265-1267]

En navette : 58 × 42 mm

L'évêque, debout de face sur un piédoche, légèrement tourné vers la droite, vêtu de l'aube, d'une dalmatique doublée d'un large orfroï, de la chasuble et de l'amict, bénit de la main droite, la main gauche tenant la crosse, volute tournée vers l'extérieur, le manipule, bien détaché, au poignet gauche. La volute de la crosse et les pieds de l'évêque débordent sur la légende.

Légende entre deux cercles de grènetis, le grènetis intérieur doublé d'un filet : [...]NICHOLAVS [...]TRE CEN (sis) EPISCOP(i)



Évêques de Troyes

13^{bis}

Contre-sceau : en navette, 32 × 20 mm

Saint Pierre, coiffé de la tiare, vu de face à mi-corps, bénit et tient les clefs de la main gauche. Il paraît sortir d'une nuée au-dessus de laquelle est une étoile.

Légende entre deux épais filets : GRACIA DEI SVM ID QVOD SVM



Liste des empreintes conservées :

N°	Cote	Date	Couleur	Attaches	État
98	ADA 21H39	04.1265	Brune	DQP	Fragmentaire
99	ADM G1548	02.1266	Brune	DQP	Fragmentaire
100	ADA 4H50	05.1267	Jaune brunie	DQP	Fragmentaire

Moulages : Arch.nat., sc/**Ch 1649-1649^{bis}** (d'après une empreinte appendue à un acte d'avril 1265, Arch. dép. Aube, 21 H 39).

Mention : Gaignières, BNF, ms. lat. 17029, p. 109 (d'après une empreinte de 1261).

JEAN DE NANTEUIL¹ évêque de Troyes de 1269 à 1298

Troisième enfant de Philippe II, seigneur de Nanteuil-le-Haudouin et de Crépy-en-Valois († 1269), et de Isabeau de Nesle († 1239), il est respectivement le neveu et le frère des évêques de Beauvais Renaud (1267-1283) et Thibaud de Nanteuil (1283-1300).

Chanoine du chapitre cathédral de Beauvais, il est élu évêque de Troyes dès le 4 juillet 1269. Il semble avoir participé au 2^e concile de Lyon (1274).

Jean de Nanteuil meurt le 3 août 1298. Il est inhumé dans le caveau de son frère dans le chœur de la cathédrale Saint-Pierre de Beauvais.

GRAND SCEAU [1284]

En navette : 67 × 39 mm

Sous un dais soutenu par deux colonnes, l'évêque, debout sur un piédoche, légèrement tourné vers la gauche, coiffé de la mitre pointue et vêtu de l'aube, de la dalmatique et de la chasuble, bénit de la main droite et tient la crosse de la main gauche, volute tournée vers l'extérieur. Dans le champ, de chaque côté, en dehors des colonnes, deux fleurs de lis. Le décor architectural débordé sur la légende.

Légende entre deux cercles de grènetis :
/ S' IOH(ann)IS (un point) DEI (un point)
GRA(cia) / [TR]ECE[N]SIS (un point) EP[...]



¹ Ce sceau peut être daté de la fin du XIII^e siècle ou du XIV^e siècle. Or, il y eut plusieurs évêques de Troyes du nom de Jean à cette époque : Jean de Nanteuil (1269-1298), Jean de Chuchemont (1317-1324), Jean d'Aubigny (1326-1341) et Jean d'Auxois (1342-1353). Voir C. Eubel, *Hierarchia catholica*, p. 521.

Évêques de Troyes

14^{bis}

Contre-sceau : rond, 25 mm

Une crosse, volute à gauche, entre quatre fleurs de lis.

Légende entre deux cercles de grènetis : + : CONTRAS (*un point*) IOH(*ann*)IS (*une étoile*) / (*une étoile*)
TRECE(*n*)SIS EPI(*scopi*)

Liste des empreintes conservées :



N°	Cote	Date	Couleur	Attaches	État
101	ADA 42Fi127	sd	Verte	Lacs de soie verts	Fragmentaire
102	AN J195-5	01. 1284	Brune	DQP	Fragment

Moulages : Arch.nat., sc/Ch 1650-1650^{bis} (d'après une empreinte non datée, Arch. dép. Aube, 42 Fi 127).

GUICHARD

évêque de Troyes de 1298 à 1313

Moine de Montier-la-Celle, prieur de Nesle[-la-Gilberde], puis de Saint-Ayoul de Provins, Guichard devient abbé de Montier-la-Celle en 1283. Familier de la reine Jeanne de Navarre, Guichard entre au Parlement en 1296 et succède à Jean de Nanteuil comme évêque de Troyes en 1298. En 1300, il entre au conseil royal.

En août 1308, il est accusé d'avoir laissé échapper Jean de Calais, un chanoine de Saint-Étienne de Troyes, receveur du comte de Champagne accusé de vol, dont la garde lui avait été confiée, et surtout d'avoir envoûté et empoisonné la comtesse Blanche d'Artois († 2 mai 1302), ainsi que la reine († 2 avril 1305). Son procès en sorcellerie, orchestré par Enguerrand de Marigny, contemporain de celui des Templiers, se place dans le contexte du conflit entre Philippe le Bel et la papauté.

Relâché en 1313 et transféré sur le siège épiscopal de Diakovar (Bosnie), Guichard meurt en janvier 1317.

DEUXIÈME GRAND SCEAU comme évêque de Troyes [1299- 1306] ¹

En navette : 65 × 42 mm

L'évêque, debout de face sur un piédouche, coiffé de la mitre pointue, vêtu de l'amict, de l'aube, d'une dalmatique ornée d'un orfroi et d'une chasuble, bénit de la main droite et tient la crosse de la main gauche, volute tournée vers l'extérieur. Dans le champ, lui-même fretté, de part et d'autre de l'évêque, une clef (à gauche) et une fleur de lis (à droite).

Légende entre deux cercles de grènetis :
+ S' : GVICHARDI DEI / GR[...T]
RECEN(sis) EPI(iscopi)



¹ Guichard eut un premier sceau comme abbé de Montier-la-Celle, connu par une empreinte de 1292 (Arch. dép. Aube, 7 H 8 ; Arch. nat., sc/Ch 2648).

Évêques de Troyes

15^{bis}

Contre-sceau : rond, 21 mm

La tête de saint Pierre, barbue, coiffée de la tiare et nimbée, accostée d'une clef et d'une fleur de lis.

Légende entre deux cercles de grènetis : / SECRETV : G : T(re)CEN(sis) (un point) EPI(scopi) (un point)



Liste des empreintes conservées :

N°	Cote	Date	Couleur	Attaches	État
103	AN J193-61	1299	Verte	Lacs de soie jaunes et verts	Intacte
104	ADA 7H1	12.1306	Verte brunie	DQP	Fragmentaire

Moulages : Arch. nat., sc/D 6917-6917^{bis} (d'après une empreinte appendue à un acte de 1299, Arch. nat., J 193, n° 61) et sc/Ch 1651-1651^{bis} (d'après une empreinte appendue à un acte de décembre 1306, Arch. dép. Aube, 7 H 1).

Mentions : L. LE CLERT, *Catalogue de sigillographie du musée de Troyes*, n° 208 ; *Sceaux et usages de sceaux. Images de la Champagne médiévale*, n° 65 ; A. PROVOST, 'Domus Diaboli'. *Un évêque en procès au temps de Philippe le Bel*, ill. hors texte.

HENRI DE POITIERS

évêque de Troyes de 1353 à 1370

Issu de la haute aristocratie, Henri de Poitiers est le septième fils d'Aymar IV de Poitiers, comte de Valentinois et de Diois (1320-1339), et de Sibylle des Baux († 1360). Deux de ses frères, Guillaume et Othon, furent respectivement évêques de Langres (1345-1374) et de Verdun (1350-1352).

Nommé en 1349 à l'évêché de Gap, le pape Innocent VI le transfère en 1353 à Troyes.

Homme de guerre, cumulant sa fonction épiscopale avec celle de capitaine-gouverneur de Troyes, Henri de Poitiers défait l'armée d'Eustache d'Auberchicourt près de Nogent-sur-Seine (23 juin 1359). En mai 1369, il participe aux États généraux convoqués à Paris par Charles V qui relancent la guerre de Cent Ans.

Henri de Poitiers meurt le 25 août 1370 et est inhumé dans le chœur de la cathédrale de Troyes. Il laisse une postérité de quatre enfants avec une moniale du Paraquet, légitimée en 1370.

PREMIER GRAND SCEAU [1356]

En navette : [56 × 41 mm]

Dans une niche surmontée d'un dais très ouvragé, saint Pierre vu de face en pape assis, coiffé d'une tiare conique, la main droite bénissant, la gauche tenant les clefs appuyées sur l'épaule. De chaque côté, dans des niches plus petites également surmontées de dais, un ange, de face, sortant à mi-corps d'une sorte de chaire ouvragée. Au-dessous, sous une arcade en plein cintre, l'évêque de profil à gauche, mitré, agenouillé, les mains jointes sur la crosse. De chaque côté le même écu : six besants en 3, 2, 1 sous un chef à la bordure composée sur le tout (Poitiers).

Légende entre un double cercle de grènetis :
/ + [...]L[...]SCE[...]



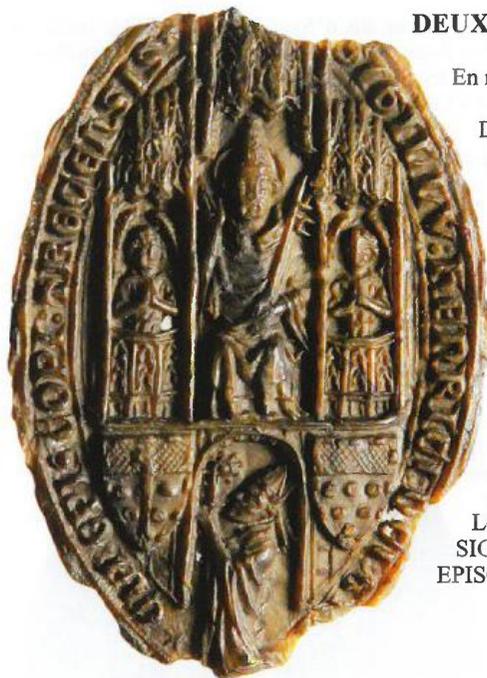
Liste des empreintes conservées :

N°	Cote	Date	Couleur	Attaches	État
105	ADA 10GV5	01.1356	Verte brunie	Cordelettes de soie vertes	Fragmentaire

HENRI DE POITIERS
évêque de Troyes de 1353 à 1370

DEUXIÈME GRAND SCEAU [1359]

En navette : 57 × 36 mm



Dans une niche surmontée d'un dais très ouvragé, saint Pierre vu de face en pape assis avec la tiare conique et le nimbe la main droite bénissant la gauche tenant les clefs appuyées sur l'épaule.

De chaque côté, dans des niches plus petites également surmontées de dais, un ange priant, de face, sortant à mi-corps d'une sorte de chaire ouvragée. Au-dessous, sous une arcade en plein cintre, l'évêque de profil à gauche, mitré, agenouillé, les mains jointes sur la crosse. De chaque côté un écu aux armes : six besants en 3, 2, 1 sous un chef à la bordure componée sur le tout (Poitiers). L'écu de dextre chargé en plus d'une crosse en pal brochant sur le chef.

Légende entre deux cercles de grènetis : / [...] SIGILLV(m) : HENRICI : DEI : G[RA] / CIA : EPISCOPI : TRECENSIS

Liste des empreintes conservées :

N°	Cote	Date	Couleur	Attaches	État
106	ADA G 3497	28.05.1359	Verte brunie	Cordelettes de soie vertes	Fragmentaire

Moulage : Arch.nat., sc/Ch 1652 (d'après une empreinte appendue à un acte du 28 mai 1359, Arch. dép. Aube, G 3497).

PIERRE II D'ARCIS
évêque de Troyes de 1377 à 1395

Fils d'Hemon d'Arcis, un clerc de la paneterie du roi, Pierre d'Arcis fait des études de droit et devient conseiller au Châtelet de Paris (1363), puis avocat au Parlement (1365). Il est le frère de Jean d'Arcis, conseiller au Parlement, et de Nicolas d'Arcis, évêque d'Auxerre (1372-1376).

Chanoine de Saint-Denis-du-Pas, la protection du roi Jean II le Bon lui permet de cumuler des canonicats à Notre-Dame de Paris et à Châlons. Vicaire général de son frère Nicolas d'Arcis à Auxerre, il est aussi trésorier de Saint-Étienne de Troyes, official et vicaire général lorsqu'il est élu évêque en 1377. En 1389, il consacre la collégiale Saint-Urbain.

Il meurt le 18 avril 1395. Il est inhumé dans le chœur de la cathédrale de Troyes.

GRAND SCEAU [1384]

En navette : [55 × 42 mm]

Dans une niche principale, saint Pierre, en pape, assis de face, coiffé de la tiare et nimbé, bénit de la main droite et tient les clefs de la main gauche, contre sa poitrine. De chaque côté, dans une niche plus petite formant chaire, un ange aux ailes relevées, les mains jointes, légèrement tourné vers saint Pierre. Au-dessous, dans une niche carrée dont le bas a disparu se trouvait l'évêque dont on ne voit plus que la tête mitrée, levée, de trois-quarts à gauche, et la volute de la crosse. À gauche, un écu incomplet chargé d'une crosse en pal accompagnée d'une clé et de deux fleurs de lis en chef (chapitre cathédral). À droite, un écu chargé de trois aigles.

Légende entre deux cercles de grènetis : / + S :
PETRI : DEI : GRACIA / [...]JOPI : TRECENSIS
(une étoile)



Liste des empreintes conservées :

N°	Cote	Date	Couleur	Attaches	État
107	ADA 42Fi128	sd	Brune	DQP	Fragmentaire
108	ADA G 3750	09.10.1384	Verte brunie	DQP	Fragmentaire

Moulages : Arch.nat., sc/Ch 1653 A (d'après une empreinte appendue à un acte du 9 octobre 1384, Arch. dép. Aube, G 3750) et sc/Ch 1653 B (d'après une empreinte non datée, Arch. dép. Aube, 42 Fi 128).

Mention : Gaignières, BNF, ms. lat. 17029, p. 113.

ÉTIENNE DE GIVRY

évêque de Troyes de 1395 à 1426

Né en 1334 à Givry, dans les Ardennes, Étienne de Givry étudie à Reims avant de devenir conseiller au Parlement de Paris.

Élu évêque de Troyes en juillet 1395, il fait son entrée à Troyes le 2 octobre suivant. Son épiscopat est marqué par la prise de la cité par les troupes de Jean sans Terre en 1417 et la signature du traité de Troyes en 1420. Favorable aux Armagnacs – il fait célébrer des messes pour le succès des armées royales –, il prend la tête de l'opposition après 1420 et refuse de paraître aux cérémonies officielles.

En 1406, le roi Charles VI l'envoie en ambassade auprès du pape. En 1409, il se fait représenter au concile de Pise.

Étienne de Givry meurt à 92 ans le 26 avril 1426 dans son hôtel parisien de la rue de Bièvre, dont il fait don à ses successeurs. Il est inhumé dans le chœur de la cathédrale de Troyes.

GRAND SCEAU [1395]

En navette : [34 × 24 mm]

Une niche principale, dont le personnage est détruit (saint Pierre ?), encadrée de deux niches latérales également détruites mais dans lesquelles se tiennent des anges (celui de gauche est appuyé à la balustrade). Dans le registre inférieur, l'évêque mitré, vu de trois-quarts à gauche, agenouillé, les mains jointes, la crosse posée devant lui. À gauche, un écu chargé d'une crosse en pal accompagnée de deux clefs adossées, cantonnée de quatre fleurs de lis (chapitre cathédral).

Légende : détruite



Liste des empreintes conservées :

N°	Cote	Date	Couleur	Attaches	État
109	ADA 22 H 44	24.09.1395	Rouge	SQP	Fragmentée

JEAN LÉGUISÉ

évêque de Troyes de 1426 à 1450

Fils de Huet Léguisé, marchand teinturier à Troyes, Jean Léguisé est né vers 1386. Bachelier en droit civil et licencié en droit canon au Collège de Navarre en 1423, il devient chanoine de Troyes et lecteur à la faculté de décret de l'Université de Paris. Le 12 juin 1426, il est archidiacre de Troyes lorsque le chapitre le choisit à l'unanimité, contre l'avis des autorités anglaises, comme évêque de Troyes.

Il participe au concile de la province ecclésiastique de Sens au Collège des Bernardins (mars-avril 1429) et ouvre les portes de Troyes à Charles VII et à Jeanne d'Arc (5-12 juillet 1429).

Jean Léguisé est anobli par Charles VII en mars 1430, avec ses frères, sœurs, et toute leur postérité masculine et féminine. Le 20 juillet 1430, il préside la cérémonie de dédicace de la cathédrale Saint-Pierre-Saint-Paul.

Il meurt à Paris le 3 août 1450. Il est inhumé dans la cathédrale de Troyes.

PREMIER GRAND SCEAU [sd]

En navette : 70 × 46 mm

Dans une niche principale, saint Pierre, coiffé de la tiare à trois couronnes et nimbé, assis sur un siège à têtes d'animaux, bénit de la main droite et tient les clefs devant lui de la main gauche. Dans des niches latérales, à gauche, saint Loup en évêque, nimbé, tient la crosse de la main gauche, volute tournée vers l'extérieur, et une épée de la main droite qu'il enfonce dans la gueule du dragon ; à droite, sainte Mâtie, nimbée, coiffée d'un voile, retenant son tablier, tient un lis de la main droite et un livre de la main gauche, ramenée sur la poitrine. Sous le niche principale, l'évêque vu de trois-quarts à gauche, agenouillé, la crosse appuyée sur l'épaule droite, entre deux écus supportés par une crosse : à gauche, une crosse en pal accompagnée de deux clefs adossées, cantonnée de deux fleurs de lis (chapitre cathédral) ; à droite, une tête de lion (Léguisé).

Légende entre deux cercles de grènetis :
/ S. JOHANNIS DEI GRA / [...]

Liste des empreintes conservées :

N°	Cote	Date	Couleur	Attaches	État
110	ADA 42Fi129	sd	Rouge dans un berceau de cire naturelle	Cordelettes de soie rouges	Fragmentaire

Moulages : Arch.nat., sc/Ch 1654A (d'après une empreinte non datée, Arch. dép. Aube, 42 Fi 129) et Depaulis 1642A et B (creux).

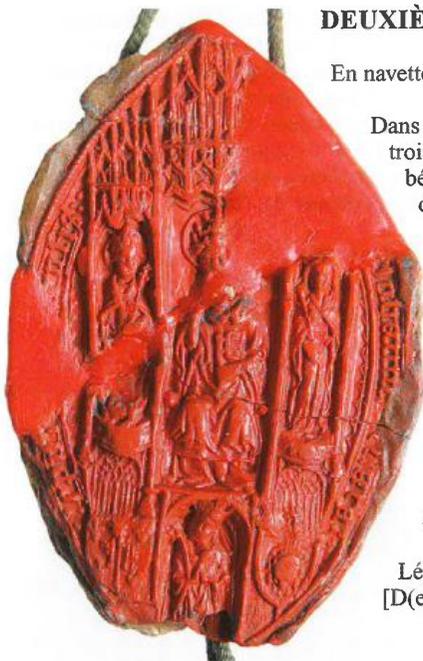
Mentions : L. LE CLERT, « Deux sceaux de l'évêque Jean Léguisé », dans *Annuaire de l'Aube*, 1887, p. 86-92 ; *Sceaux et usages de sceaux. Images de la Champagne médiévale*, n° 98.



JEAN LÉGUISE
évêque de Troyes de 1426 à 1450

DEUXIÈME GRAND SCEAU [1448]

En navette : 70 × 46 mm



Dans une niche principale, saint Pierre, barbu, coiffé de la tiare à trois couronnes et nimbé, assis sur un siège à têtes d'animaux, bénit de la main droite et tient les clefs de la main gauche devant lui. Dans des niches latérales, à gauche, saint Loup en évêque, nimbé, tient la crosse de la main gauche volute tournée vers l'extérieur, et une épée de la main droite qu'il enfonce dans la gueule du dragon ; à droite, sainte Mâtie, nimbée, coiffée d'un voile, retenant son tablier, tient un lis de la main droite et un livre de la main gauche, ramenée sur la poitrine. Sous le niche principale, l'évêque vu de trois-quarts à gauche, agenouillé, la crosse appuyée sur l'épaule droite, entre deux écus supportés par une crosse : à gauche, une crosse en pal accompagnée de deux clefs adossées, cantonnée de deux fleurs de lis (chapitre cathédral) ; à droite, une tête de lion (Léguisé).

Légende entre deux cercles de grènetis : / [S :]JOHANNIS
[D(e)] : GRA(cia) : / EPISC[OP]I TRE]CENSIS

Liste des empreintes conservées :

N°	Cote	Date	Couleur	Attaches	État
111	ADA 10 GV 5	18.12.1448	Rouge dans un berceau de cire naturelle	Cordellettes de soie vertes	Fragmentaire

Moulages : Arch.nat., sc/Ch 1654B (d'après une empreinte appendue à un acte du 18 décembre 1448, Arch. dép. Aube, 10 GV 5) et Depaulis 1642A et B (creux).

Mentions : L. LE CLERT, « Deux sceaux de l'évêque Jean Léguisé », dans *Annuaire de l'Aube*, 1887, p.86-92.

JEAN LÉGUISE
évêque de Troyes de 1426 à 1450

SCEAU DE LA CHAMBRE [1438-1447]

En navette : [35 × 32 mm]

Dans une niche principale, saint Pierre à mi-corps, coiffé de la tiare à trois couronnes et nimbé, bénit de la main droite et tient de la main gauche les clefs devant lui. Dans des niches latérales, à gauche, saint Loup en évêque, nimbé, tient la crosse de la main gauche, volute tournée vers l'extérieur ; à droite, sainte Mâtie, nimbée, coiffée d'un voile, retenant son tablier, tient un lis de la main droite. Sous le niche principale, l'évêque vu de trois-quarts à gauche, agenouillé, entre deux écus : à gauche, une crosse en pal accompagnée de deux clefs adossées, cantonnée de deux fleurs de lis (chapitre cathédral) ; à droite, une tête de lion (Léguisé).

Légende entre deux cercles de grènetis : [...]OH(ann)IS : [...]RA / [...]



Liste des empreintes conservées :

N°	Cote	Date	Couleur	Attaches	État
112	ADA G 1004	12.09.1438	Rouge	DQP	Fragmentaire
113	ADA 1J1214	01.10.1447	Rouge	DQP	Fragmentée

LOUIS RAGUIER
évêque de Troyes de 1450 à 1483

Louis est le septième des neuf enfants nés de l'union d'Hémon II Raguiier († 1433), seigneur d'Esternay et de La Motte-Tilly, trésorier des guerres du roi, et de Gillette de La Fontaine († 1404).

Né à Paris le 12 février 1401, il est d'abord conseiller clerk au Parlement (1438), puis chanoine de Paris (1443) et de Troyes (1448) et doyen d'Auxerre (1449).

Élu évêque de Troyes le 14 septembre 1450, il est sacré le 3 décembre suivant. Il achète alors un certain nombre de seigneuries : Payns (1455), Fontaine-Saint-Georges (1457), Poussey et Romilly en partie (1476). En 1458, il reçoit en commende l'abbaye de Montier-la-Celle.

Proche de Louis XI, celui-ci le nomme Président de la Chambre des Aides (1465) avant de l'envoyer négocier avec l'évêque d'Arras la prolongation de la trêve avec l'Angleterre.

L'épiscopat de Louis Raguiier est marqué par la reprise des travaux de la nef de la cathédrale.

Malade, il renonce en 1483 en faveur de son neveu Jacques Raguiier. Il meurt le 19 août 1488 et est inhumé dans le chœur de la cathédrale de Troyes.



GRAND SCEAU [1454]

En navette : 73 × 40 mm

Dans une double niche ouvragée, à gauche saint Pierre, debout de face, tient dans ses mains les clefs et un livre ; à droite, saint Paul, tient un livre et une épée. Au-dessous, un écu chargé d'un sautoir cantonné de quatre perdrix (Raguiier), supporté par une crosse, volute à senestre.

Légende entre deux filets : / SIGILLV(m) :
LVDO[...] / GRACIA : TRECENSIS :
EPI(scopi)

Liste des empreintes conservées :

N°	Cote	Date
114	ADHM G 14	11.12.1454

Couleur	Attaches	État
Rouge dans un berceau de cire naturelle	Cordelettes de soie rouges	Fragmentaire

Moulages : Arch.nat., sc/Ch 1655 (d'après une empreinte appendue à un acte du 11 décembre 1454, Arch. dép. Haute-Marne, G 14) et sc/Ros. 457 (pl. XLVIII, d'après la même empreinte).

LOUIS RAGUIER
évêque de Troyes de 1450 à 1483

PETIT SCEAU [1460-1478]

Rond : 29 mm

Écu au sautoir cantonné de quatre perdrix, supporté par une crosse, volute à dextre.

Légende entre deux épais filets : / SIGI[LLV]M LVDOVICI DEI / GRACIA TRECENSIS EPI (*scopi*)



Liste des empreintes conservées :

N°	Cote	Date	Couleur	Attaches	État
115	ADA 7H3	17.04.1460	Rouge	SQP	Fragmentaire
116	ADA G3156	03.1462	Rouge	DQP	Fragmentaire
117	ADA 7H19	1478	Rouge	DQP	Fragmentaire

Moulage : Arch.nat., sc/Ch 1656 (d'après une empreinte appendue à un acte du 17 avril 1460, Arch. dép. Aube, 7 H 3).

JACQUES RAGUIER
évêque de Troyes de 1483 à 1518

Jacques Raguier est le quatrième fils d'Antoine Raguier, seigneur de Thionville, La Motte-Tilly et Esternay, conseiller et trésorier des Guerres de Charles VII, et de Jaquette Budé, dame de Montreuil-sous-Bois. Par sa mère, il est notamment le cousin de l'humaniste Guillaume Budé.

Ancien élève du Collège de Navarre, licencié ès-loi, il est d'abord archidiacre de Lisieux, puis de Troyes avant d'être élu évêque le 3 décembre 1483 lorsque son oncle Louis Raguier résigne sa charge en sa faveur. Il recevra en commende les abbayes Saint-Jacques de Provins et de Montiéramey (1501). Sous son épiscopat est achevée la construction de la nef de la cathédrale tandis que débute celle du portail et des tours (1506).

Il meurt le 14 novembre 1518. Il est inhumé dans la cathédrale de Troyes aux côtés de son oncle Louis Raguier.

GRAND SCEAU

En navette : 64 × 40 mm



Dans une niche à contreforts, saint Pierre debout, de face, nimbé, tient les clefs de la main droite, posées sur son épaule et, de la gauche, le pan de son manteau. Au-dessous, un ange tenant devant lui un écu au sautoir cantonné de quatre perdrix (Raguier).

Légende entre un filet extérieur et un grènetis intérieur :
/ SIGILLV(m) (un point) JACOBI (un point) DEI /
GRATIA TREC[ENS]IS EPI(scopi)

Liste des empreintes conservées :

N°	Cote	Date	Couleur	Attaches	État
118	ADA 42Fi130	sd	Rouge	DQP	Fragmentaire

Moulage : Arch.nat., sc/Ch 1657 (d'après une empreinte non datée, Arch. dép. Aube, 42 Fi 130).

8 13 2

2 13 2

2 13 2